

à Louise de Marillac. 157.

la maison que M^{me} la présidente de Herve nous a donnée, où j'ai reçu la vôtre, laquelle m'a plus consolé que je ne vous puis exprimer, voyant la résolution que vous me mander que monsieur votre fils a prise. Béni en soit Dieu à jamais qui vous a donné cette consolation, et à moi aussi qui appréhendais pour lui, en toute manière, toute autre condition ! Qu'il étudie donc, à la bonne heure, en théologie. Je prie Dieu qu'il lui donne part au zèle du salut des âmes qu'il a donné à sa mère, et à la grâce qu'il lui a confiée pour cela, toute pauvre et chétive qu'elle est. Je rends grâces à Notre Seigneur, de plus, de ce qu'il vous a conservé votre bonne fille malade à St Louis; vous ne sauriez croire, Mademoiselle, combien j'en ai de la consolation. Que vous dirai-je de la proposition de M. Drouart ? Certes, elle me paraît pleine de piété, et il est à souhaiter qu'elle réussisse, s'il se trouve des ecclésiastiques qui aient tant de zèle. Quant à l'entretien qu'il leur faudrait, je ne doute point que mesdames les officières de la Charité de l'Hôtel. Dieu ne consentent qu'on prenne, sur ce peu qu'il y a, ce qu'il leur faudra. En attendant l'assemblée des Dames, parlez-en, s'il vous plaît, à Madame la présidente Goussant. Je m'en vais peut être passer à Grigny dans deux ou trois jours, en allant un peu au delà; si elle y est, je lui en parlerai. Je finis cependant dans un désir fort sensible que vous vous portiez bien, et suis en l'amour de N. S. etc..

152. Lettres de Saint Vincent

P. S. j'espère être à Paris, dans huit ou dix jours,
Dieu aidant.

113^e Lettre.

Il la félicite de son zèle et de celui de ses filles; tâchera de lui en procurer,
et n'est pas d'avis que son fils sorte de Paris.

De Fremerville, ce 10 Décembre 1636. (1)

Dieu vous bénisse, Mademoiselle, de ce que vous êtes allée
mettre vos filles en fonctions à l'Hôtel-Dieu⁽²⁾, et de tout ce qui s'en
est suivi! Mais, au nom de Dieu conservez-vous. Vous voyez le
besoin qu'on a de votre chétiveté, et ce que votre œuvre deviendrait
sans vous. Je rends grâce de plus à Notre Seigneur de celle qu'il
fait à vos filles d'être si braves et généreuses; il y a apparence que
sa bonté supplée à ce que vous dites que vous leur défaillez. Je
n'en connais point ici de propres. Je m'informerai si deux ou
trois qui sont à deux lieues d'ici et vivent fort exemplairement
depuis un an en ça, ou environ, voudraient quelqu'une d'elles,

(1) La surcharge du chiffre 3 dans l'autographe, autorise cette différence...
de date avec l'imprimé.

(2) Les Filles de la Charité étaient déjà employées à l'Hôtel-Dieu; on le voit par
la lettre du 27 mai, mais elles n'y étaient pas à demeure, elles préparaient et
portaient, sans doute la collation, comme le font des pauvres de la Charité.

à Louise de Navillac. 153.

s'appliquer à ce genre de vie. Quant à ce que vous me dites de monsieur votre fils, je pense qu'il ne faut point écouter du tout la proposition de sortir de Paris. Il n'est pas imaginable combien la plupart de ceux qui le font y contractent de vices irrémédiablement, si ce n'est quand les parents le font par eux-mêmes pour quelque occasion spéciale, comme de quelque parent jésuite ou docteur en ce pays-là. Il faut donc tâcher, tout doucement et avec patience, de lui faire pousser le tennis, et ses exercices, à l'épaule⁽¹⁾. Je soumetts pourtant ce que je vous dis à votre meilleur avis, et je vous prie d'avoir soin de votre santé, étant, en l'amour de J. C., etc..

114^e Lettre.

Il lui parle de l'état de l'Hôtel-Dieu

Mademoiselle,

(1636)

Je parlais hier à la Compagnie des ecclésiastiques de ce que le R. P. Coustain m'avait mandé touchant l'état de l'Hôtel-Dieu, mais enfin il a été résolu de différer encore pour quelques jours; il vaut mieux laisser dire le monde que d'exposer

(1) à l'épaule. c'est sans doute une locution familière du temps.

154. Lettres de Saint Vincent

tant de personnes dont la mort d'une seule peut anéantir l'œuvre tout à fait; et puis l'on dit que ces bonnes filles ne sont pas tant à croire en cette matière. là. Mon Dieu! que je suis en peine de votre pauvre fille Barbe et de l'autre qui est malade à l'Hotel Dieu, comme aussi de la bonne M^{me} Boussot; je ne les vous recommanderai point, vous en avez assez de soins; mais surtout je suis en peine de ce que vous me dites, que vous pouvez si peu de chose, que c'est une pitié. . . . Mais je crains que vous-même ne soyez malade; mandez-le moi, je vous en prie, et si cela est, ne retournez pas à l'Hotel Dieu, Marie suppléera à votre défaut, sinon je pense que vous feriez bien d'y faire un tour demain, et peut être que vous y coucherez, et vous en retournerez le lendemain à St Nicolas, pour apprivoiser peu à peu Marie à ces filles, et elles à Marie.

Mais que vous dirai-je de Madelle Laurent, elle paraît de bon esprit, mais son cœur me fait peur; néanmoins si vous jugez à propos de la faire venir à l'Hotel Dieu ne fût-ce que deux ou trois jours avec elle, et après cela aller et venir d'une maison à l'autre, en attendant le temps opportun pour aller aux champs, faites-le; elle verra et vous la verra; mais faites-lui bien entendre que ce n'est qu'un essai, et à votre tour que je suis en l'amour de Notre-Seigneur, votre très humble serviteur.

115^e Lettre.

Il lui parle d'une sœur dont le changement est nécessaire.

Mademoiselle,

(1637)

La Grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais !

Jeanne, la fille de la Charité de cette paroisse, a fait beaucoup de fautes pour lesquelles monsieur le Curé, les officiers, et M. de Sincy ont jugé aujourd'hui qu'il la faut changer. Je vous supplie, Mademoiselle, de nous en envoyer une autre qui ait l'esprit plus doux et accommodant, et cela dès demain au matin, afin qu'elle n'ait pas le loisir de cabaler comme les autres; car il n'est pas imaginable combien elle en est capable. Or je pense qu'il faudra néanmoins la reprendre pour l'Hôtel. Dieu ou ailleurs, afin que la justice soit accompagnée de miséricorde. Croiriez-vous qu'elle a donné un soufflet à Jacqueline, qu'elle fait tout à sa tête, et plusieurs choses sans en parler, comme d'avoir traité une malade sans congé? Or qui pis est, elle a averti le prédicateur du Carême de quelques manquements des Dames, et les a commencées à faire prêcher. O sus, qui nous donnerez-vous sans vous incommoder gravement? Je suis en l'amour de N. S., etc ...

(1) Permission.

116^e Lettre.

Du renvoi de la soeur Jeanne. Demande ses prières pour une affaire.

(1637)

..... Jeanne, renvoyez-la et dites-lui que c'est pour avoir battu sa compagne. Donnez-lui quelque chose, et laissez passer la fête de demain. Elle sera bien avec celles de St Sauveur jusqu'à ce qu'elle ait trouvé condition, et dites aux autres que ce n'est pas la première fois qu'elle a battu; qu'on lui avait pardonné le reste, mais que le scandale serait trop grand qu'il fût dit des filles de la Charité qu'elles se battent comme chien et chat. Dites-en un mot à Madame la présidente Goussant, pensez s'il serait à propos d'en parler aux autres officières.

Je tâcherai d'avertir M^o. Renard sans vous nommer. Vous avez raison pour les médailles: usez-en s'il vous plaît, comme vous me mandez. Si j'oublie de vous renvoyer sainte Brigitte, un jour de cette semaine, faites-m'en souvenir s'il vous plaît.

Je vous prie de communier demain pour une affaire, à ce qu'il plaise à Dieu que deux personnes n'entrent point dans la dévotion de la Charité sans Notre-Deigneur les a liées. Je vous souhaite le bonjour et à votre bonne petite malade aussi.

à Louise de Marillac. 157.

Je ne vous recommande point le soin qu'il en faut avoir, parce que vous n'en avez pas besoin, et que vous voyez en elle Notre Seigneur, en l'amour duquel je suis, et celui de sa sainte Mère, etc

117^e Lettre.

Il la console de la perte de plusieurs sœurs, et l'engage à conserver la tranquillité de l'âme.

M^{ademoiselle},

(1637)

Vous me paraissez dans la pressure du cœur. Vous craignez que Dieu ne soit fâché et qu'il ne veuille point du service que vous lui rendez, à cause qu'il vous prend vos filles. Tant s'en faut, M^{ademoiselle}; c'est un signe qu'il le choisit, puisqu'il en use de la sorte; car il vous traite comme sa chère épouse l'Eglise, au commencement de laquelle, non seulement il faisait mourir la plupart par la mort naturelle, mais aussi par les supplices et les tourments. Qui n'aurait dit, à voir cela, qu'il était en colère contre ces jeunes et saintes plantes? Ne croyez donc plus cela, ains le contraire.

Puisque vous en êtes d'avis, je ferai chercher cette grande Jeanne, ou, si vous savez où elle est, envoyer-la moi, s'il vous plaît. J'ai dit qui elle est à Rome de l'Herse.

158. Lettres de Saint Vincent

Houbers n'est point allé en Picardie; je doute si je l'y enverrai si tôt. Il verra sa soeur avant partir.

Je ne gagnerai rien à ce prétre, vous y ferez plus que moi.

Vous êtes étrange d'appréhender ainsi mon départ. Soyez en repos, mon voyage est rompu. Le plus long que je prévois est celui de Pontoise demain. Au nom de Dieu, Mad^{elle}, aimez votre indigence et soyez tranquille. C'est l'honneur des hommes que vous pouvez rendre présentement à Notre Seigneur, qui est la tranquillité même.

Pourriez vous point vous rendre aujourd'hui chez M^{me} la présidente Goussant? j'en serais bien aise; cela vous divertirait un peu dans les continuelles travaux que vous avez. Je suis cependant en l'amour de Notre Seigneur, etc...

118^e Lettre.

Dans le service de Dieu il faut s'attendre à être tenté et porter cette croix généreusement.

St Lazare, jeudi matin (1637)

M^{ademoiselle},

Je ne sais qui a dit à vos filles que je me porte mal. Par la

(11) Divertir pour diversion, repos.

à Louise de Navillac. 159.

miséricorde de Dieu, je me porte bien. Praise à sa bonté me faire la grâce de faire bon usage de la santé qu'il me donne!

Je pense que vous ferez bien d'écrire à cette pauvre fille que nous sommes consolés de ce que Notre Seigneur lui a fait voir sa faute, d'avoir écouté cette tentation, qu'il faut qu'elle fasse bon usage de la grâce que Dieu lui a faite; qu'il faut qu'elle informe bien son esprit de cette vérité que tous les gens de bien sont condamnés de Dieu à souffrir de la tentation; que celles-là et d'autres ne lui défendront jamais si elle est fidèle à Dieu, et qu'en quelque lieu et en quelque condition, elle sera toujours tentée et peignée, que c'est sa croix que si elle veut suivre J.C. il faut qu'elle la porte.

L'assemblée ne se saurait faire demain, nous avons indiqué celle des enfants, à demain, chez Madame de Viole.

Je fis connaître hier au soir à cette grosse Jeune qu'il faut qu'elle se retire, que je vous ai baillé cinquante livres, qu'elle m'envoya par Madame Forest. Il me semble qu'il y avait cinquante deux livres. Elle dit dix huit écus; nous lui ferons bailler le surplus. Elle pensait que Madame de Hoberse m'eût baillé cent francs qu'elle dit que cette bonne Dame a à elle. Je lui ai dit qu'elle les demande. Je pense qu'il est bon que vous agissiez selon cela doucement, mais fortement et efficacement. Vos dames viendront aujourd'hui. Je suis, etc

119^e Lettre.

Un mot de son fils; parle de plusieurs filles; de la nécessité du renvoi d'une fille de l'Hôtel Dieu.

(1637)

Mademoiselle,

La grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais !

Né me faites point des excuses, je vous en prie, de ce que vous avez envoyé monsieur votre fils au collège; ⁽¹⁾ vous avez tout pouvoir. Je le verrai à grâce de Dieu, et au cas qu'il soit besoin, envoyer le céans, s'il vous plaît; tout est à vous et à lui. Je suis bien aise de lui voir l'appréhension de perdre ses leçons; voilà qui va bien.

Je vis hier M. Holden; nous parlâmes un peu de l'esprit du martyr; mais la première fois ce sera de celui de la charité, qui est tant nécessaire à un esprit apostolique.

Si la sœur de frère Jean est propre, je pense que le pauvre garçon l'estimera bienheureuse qu'elle soit de la Charité, je lui en parlerai, et à vos filles demain l'après-dînée céans; il me serait difficile d'aller ailleurs. Si Barbe veut aller en religion,

(1) Bons Enfants.

à Louise de Marillac. 161.

mettre lui en le marche en main tout doucement, s'il vous
plait; elle en sera bientôt lasse, ou la religion d'elle. Et pour
cette autre fille à l'Hôtel-Dieu, il vaut mieux s'en défaire plus
tôt que plus tard; ou plus vous attendrez, la sortie fera plus d'éclat.
Sachez bien au vrai ce qui en est, et faites entendre aux autres
qu'elle n'est pas pour demeurer, qu'elle a été bien aise de se met-
tre à couvert quelque temps pour entrer en religion; et si Barbe
persévère, qu'elle remercie sa cousine et qu'elle lui dise, comme
elle vous a dit, qu'elle s'est donnée à Dieu en la personne des
pauvres. Je n'ai pu parler à Barbe, je suis trop embarrassé.
Je suis bien aise du Mémoire et le suivrai; je ferai venir les
filles de St-Laurent. Je pense que le grand voyage est entiè-
rement différé; j'en ferai un petit de quatre ou cinq jours seu-
lement, dans deux ou trois jours d'ici, si Notre-Seigneur l'a
agréable. Je suis, en son amour, Mad^{elle}, votre serviteur, etc..

120^e Lettre.

Oris au sujet de ses confessions et de celles de ses filles.

Mademoiselle,

Mai (1637)

Je suis ravi d'aise de ce que Notre-Seigneur vous fortifie
dans la retraite, mais au nom de Dieu ne le tentons point

162 Lettres de Saint Vincent

Finissez à ce soir, et ajoutez à votre confession ce qui s'est passé depuis, et cela succinctement, vous y êtes un peu trop longue, et souhaitez que vous appreniez à vos filles d'être plus courtes. Il suffit qu'elles s'accusent de trois ou quatre défauts qui leur font plus de confusion; je pense que les pauvres filles ne font point de péché mortel, Dieu merci, et il suffit qu'on s'accuse de deux ou trois péchés véniels, voire même d'un, parce qu'il est matière suffisante et non nécessaire de la confession.

Je n'ai reçu votre paquet que hier au soir, parce que je couchai la nuit dernière aux Bons Enfants, et n'ai pu voir encore vos méditations, je le ferai au plus tôt avec plaisir, et pour votre confession j'irai à La Chapelle, si je le puis samedi prochain. Bonjour, Mademoiselle, je vous souhaite un cœur tout plein de celui de Notre Seigneur, et suis en l'amour du même Jésus. Christ, etc

P. S. Ce jeudi matin. Je pense que vous ferez bien d'attendre après les exercices, à voir les fautes de vos filles, et les en reprendre; il faut penser à un Chapitre.

à Louise de Marillac. 163.

121^e Lettre.

On sujet d'une sœur en retraite. Son avis sur le placement de quelques filles. M^{rs} de la Salle pourra faire la cérémonie d'établissement de la Charité à La Chapelle.

Dimanche soir 24 mai 1637.

M^oadamoiselle,

La dévotion des disciples de Notre Seigneur assembles pour prier pour la venue du S^t Esprit, soit toute sensible à votre cœur pour jamais!

J'aurais été fort aise d'entendre cette bonne fille de saint Benoît, mais quel moyen? attendu le voyage que j'ai à faire. Assurez-là que je prierai Dieu pour elle et recommander-moi à ses oraisons, s'il vous plaît. Je pense qu'il sera bon que vous la fassiez entendre par un confesseur extraordinaire; monsieur Lambert ou M^o. Soufflier pourront lui rendre ce service, si vous le mandez au dit sieur Lambert. M^o. Pile⁽¹⁾ pourrait entendre ce bon pauvre homme picard, lorsque l'un des dits sieurs ira entendre cette bonne fille. Dieu vous rende la charité que vous lui faites! Isabelle ferait bien à S^t Paul, mais s'il faut faire entendre par ce bon prêtre à M^o. de S^t Paul ce que vous me dites, il faut attendre à mon retour. Aussi bien, n'y a-t-il rien

(1) M^o. Pile Supérieur aux Bons Enfants en 1636 et 1637.

164. Lettres de Saint Vincent

qui presse à ce qu'il m'a dit. Je suis consolé de votre charité pour Marie; mais ne vous allez pas vous exposer, s'il vous plaît: la bonne fille Isabelle pourrait elle pas bien faire ce qu'il faut?

Si les ordinands viennent à St Lazare, M^o. de la Salle⁽¹⁾ y fera la leçon et sera bien empêché; sinon il pourra travailler à l'établissement de la Charité à La Chapelle, et, à son défaut, M^o. Lambert pourra faire l'action, si mieux vous n'aimez la différer jusqu'à la fête Dieu.

Gouvernez, soyez bien gaie; assurez-vous que tout ce que vous m'avez dit est tentation, et que je suis au dedans et au dehors, maintenant et pour l'éternité, en l'amour de J^h. S., etc.

122^e Lettre.

Demande deux filles pour la paroisse St Germain.

Le Vendredi à 5 h^{es}

M^o Badelle je vous prie me mander si vous avez des filles pour en donner deux à M^onsieur de St Germain qui en demande pour sa paroisse; et fait instance pour en

(1) M^o. de la Salle fut le 1^{er} Directeur du séminaire interne de la Mission, commencé en 1637.

à Louise de Marillac. 165.

avoir au plus tôt, je prie Notre Seigneur qu'il vous en en-
voie de bien bonnes.

M. D. P.

123^e Lettre.

Voyage à Portoise. - Rappel d'une fille.

(1637)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je viens d'arriver, et m'en vas partir pour Portoise,
pour revenir demain au soir et repartir le lendemain pour
auprès Dowidan, d'où j'espère être de retour jeudi ou Vendredi
de la semaine prochaine. Je me recommande cependant à vos
prières. Vous pourrez rappeler Marie sans en rien dire aux
Dames. Il sera bon de remettre l'affaire de St Paul.

Je vous prie de faire réponse pour nous deux à M^{me}
Pelletier. L'on m'ôte la plume de la main. Adieu Mad^{elle},
je suis votre serviteur.

166. Lettres de Saint Vincent

124^e Lettre.

Lui propose de venir à Pontoise.

(1637)

Comment vous portez-vous, Madelle? Pourriez-vous bien être de la partie du voyage de Pontoise? Si cela est, il faudra vous tenir prête pour les deux heures aujourd'hui dimanche, et vous pourriez faire votre confession demain au matin. Bonjour, Mademoiselle, vous écrirez, s'il vous plaît, à M^{me} Goussant, ce que vous aurez résolu. Je vous souhaite de recevoir le bonjour, et suis, etc

125^e Lettre.

Il parle de filles pour le service de la Charité.

(1637)

Mademoiselle;

L'on me l'avait bien dit que vous ne feriez rien à présent en ces quartiers de Villeneuve pendant ce temps de vendanges. O bien vous y irez au temps marqué, s'il vous plaît; si cependant vous desiriez aller au bois de Vincennes, il en est bien besoin, mai quoi! ces bonnes femmes seront encore empêchées.

à Louise de Marillac. 167.

Je pense qu'il sera bon que vous différiez encore un peu. Il faut vraiment se voir avant que d'arrêter les filles; et cela ne se peut que vers la fin de la semaine; renvoyer les cependant, s'il vous plaît, pour d'ici à douze ou quinze jours auquel temps vous les avertirez par l'Écolier⁽¹⁾. Il sera bon cependant de leur faire connaître qu'il faut être dans l'esprit d'indifférence. Mais quoi! il faut les dresser à la connaissance des solides vertus avant que de les employer.

L'on m'ôte la plume de la main. Voilà un bon abbé qui me demande, cela me fait finir par le remerciement du soin⁽²⁾ que vous avez de ma santé, et en vous assurant que je l'aurai telle que vous désirez.

Bonjour, Mademoiselle, je suis votre serviteur.

P.S. Vous ne me mander pas l'état de votre santé qu'on m'a dit un peu altérée; ayez-en soin, s'il vous plaît.

(1) Maître d'école

(2) employé alors pour sollicitude.

126^e Lettre.

Il lui parle d'une fille et du moyen de la remplacer à l'Hôtel-Dieu.

De St Lazare, ce mercredi matin, (1637)

Mademoiselle,

Voilà donc cette bonne fille partie sans dire mot; béni soit Dieu. Oh! qu'elle perd une grande couronne! Il faut pourvoir à sa place: que vous semble, Mademoiselle, si vous prenez pour cela ma sœur Geneviève, de l'Hôtel-Dieu, et vous mettez à sa place M^{me} Pelletier ou M^{me} Curgis? Il est besoin d'une personne de considération en ce lieu-là, tant pour les rencontres qui y arrivent pour les enfants, que pour recevoir les dames.

La première, M^{me} Pelletier, me semble plus convenable en ce lieu-là, tant pour ce qu'elle sera fort propre pour faire l'un et l'autre, que pour ce que c'est le quartier de M^{me} Curgis qui lui pourrait être à tentation. Si cela vous revient, je vous prie de le dire de ma part à M^{me} Pelletier, et que je la prie avec vous d'aller rendre service à Dieu, en ce lieu-là.

Je vous serais allé voir, n'était une petite indisposition que j'ai. Que si l'après-midi je le puis, je vous irai voir. Ne perdez pas de temps, en tout cas, et communiquez la présente à M^{me} Pelletier, à ce qu'au plus tôt elle aille rendre service

à Louise de Navillac. 169.

à Dieu en ce lieu. là.

Les personnes de la Charité ont ce bonheur d'avoir ce rapport avec Notre Seigneur, d'aller comme lui tantôt en un lieu, tantôt en un autre, pour l'assistance du prochain. O Mademoiselle, quel bonheur d'avoir cette conformité avec le Fils de Dieu, et quelle marque bienheureuse de leur prédestination ont les filles de la Charité en cela ! Puisse à Notre Seigneur de leur donner à toutes les dispositions qu'il faut pour cela; je l'espère de sa bonté, et suis, en son amour, Mademoiselle, votre, etc

127^e Lettre.

Qui parle d'envoyer deux filles à Nichelieu pour la Charité.

Mademoiselle,

(1637)

Comme monsieur le Curé de Neuil préfère la fille de Neanterre à Barbe, ⁽¹⁾ j'adore en cela la Providence: il faut l'employer plus loin et plus utilement. M. Lambert qui est à Nichelieu mande à M^{me} de Combales qu'il est nécessaire d'y établir la Charité; que cette semaine. là, il y était mort

(1) Barbe Angiboust.

170. Lettres de Saint Vincent

deux pauvres femmes sans assistance. Que vous semble, Mad^{elle}, si l'on envoyait là Barbe et quelque autre fille? Oh! que de bien à faire en ce pays-là! et si vous êtes brave femme, au printemps vous y pourriez aller par le coche jusqu'à Orléans, et de là par eau jusqu'à Saumur, qui en est à huit lieues. En fin tout pour le mieux; nous en parlerons. Je vous salue cependant et suis, en l'amour de Notre Seigneur, etc

128^e Lettre.

Sui conseil de s'arranger avec le Curé pour qu'il enterre tous les petits enfants; et de se rendre à Pucel, pour conduire une de ses filles.

(1637)

Mademoiselle,

Je pense que vous ferez bien de faire enterrer ce petit enfant au cimetière, et d'envoyer prier M^{onsieur} le Curé de vous aller voir, et de lui dire la chose comme elle est, en attendant qu'on avise comme l'on en fera. Ce qu'il me vient à présent en l'esprit est qu'il faudrait donner quelque chose par ay à M^{onsieur} le Curé et au fossoyeur pour les enterrer tous; pour aujourd'hui il faudra le prier qu'il envoie monsieur son vicaire pour le prendre et qu'il ordonne au fossoyeur de faire la petite fosse, et qu'il dise à chacun la chose comme elle est, que c'est un essai.

à Louise de Navillac. 171.

qu'on désire faire. Je me sens pressé plus que jamais de terminer l'affaire de la Charité; demander à Dieu que j'aie du temps pour y travailler, c'est pitié de mon fait. Je n'ai point de temps; Dieu me donne l'éternité! Quand vous serez en état d'aller à Puceil, M^o. le Curé m'a mandé qu'il prendra la fille que je lui baille-
rai. Je suis, etc

P. S. Je ne vous dis rien de M^{me} Pelletier. Je viens d'é-
crire à M^odamoiselle le décès de l'enfant; elle me manda bien
qu'elle vous en enverra aujourd'hui un autre, s'il est à propos, voi-
ci sa lettre.

129^e Lettre.

Il est vivement pressé pour l'établissement des Enfants trouvés; on lui de-
mande une sœur pour St Germain en Laye.

15 Février 1698.

M^odamoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais!

Je pensais vous aller voir tous ces jours-ci, particulière-
ment encore aujourd'hui, mais m'en voilà absolument empê-
ché; je le ferai le plus tôt qu'il me sera possible. Je vous dirai
cependant que je suis en peine de votre fièvre de la nuit, et que

172. Lettres de Saint Vincent

je vous prie de vous ménager le plus qu'il vous sera possible, pour Notre-Seigneur et pour son œuvre. Encore me semble-t-il que vous êtes moins malade cet hiver que les autres, notamment pendant que vous étiez demeurante dans la ville, et c'est ce qui me console un peu.

Parlons de trois choses. Des petits enfants trouvés : l'on me presse d'une manière qui n'est pas imaginable, du côté de M. Hardy ; il me rend coupable de tous les retards. Mad^e du Becq est aux champs. Quel inconvénient que vous fassiez acheter une chèvre, et que vous continuiez à faire une plus ample expérience. La seconde, c'est que l'on nous demande une sœur de la Charité pour St Germain-en-Laye, où se fait la mission, et où la Charité est établie dès dimanche passé c'est pour mettre en train ces bonnes femmes. Que vous semble, si vous y envoyiez Barbe ? Il y a une raison particulière là de la souhaiter, à cause des soldats que le roi désire qui soient assistés, et il faudra une chambre pour cela, tandis que la Cour y sera. O que je souhaiterais que vous y pussiez aller ! Mais quoi ! Notre-Seigneur tire plus de gloire de vous comme vous voilà. Revenons à Barbe. Lui pourriez-vous donner une compagne ? ou si vous l'envoyez seule ? Le premier serait le meilleur. En auriez-vous en ce cas une autre pour St Jacques ? Je ne sais que vous dire de celle de St Paul, sinon que j'ai peur que

à Louise de Marillac. 173.

vous excitez des murmures : l'esprit de Marguerite a quelques retours parfois. J'ai écrit à M^o. de La Salle qu'il me mande si cette fille pourra utilement faire l'école. En tout cas, ce n'est que pour un temps ; l'on en aura besoin pour Richelieu. La troisième chose regarde Marie de St Laurent. Son père m'a fait des instances fort grandes pour la reprendre ; le trouverez-vous bon ? Si cela est, faites-lui dire qu'elle me parle. Bonjour, Mademoiselle. Je suis, de.....

P. S. Je salue M^{me} Pelletier ; M^{me} la chancelière travaille pour elle. M^{me} de Chaumont est supérieure (de la Charité) de St Germain-en-Laye.

130^e Lettre.

Arrivée des Filles de la Charité à St Germain-en-Laye.⁽¹⁾
De l'affaire du Temple.

(1638)

Mademoiselle,

Voici une lettre de la mère Arbeste. M^o. de La Salle m'a mandé de l'arrivée de vos filles, et qu'il les présenterait bien aux sœurs de la Charité. M^{me} Chaumont lui dit qu'elles leur bailleront un

(1) St Germain-en-Laye n'était alors qu'un bourg ; le château seul lui donnait de l'importance.

174. Lettres de Saint Vincent

écou pour commencer à se nourrir. Je lui dis qu'il n'était pas besoin, qu'on y pourvoicait d'ailleurs.

Donnez-moi un mot d'avis, je vous en prie; Mad^{elle} Harदि me presse toujours pour assembler les dames qui lui ont donné parole de contribuer. Si je ne le fais je la contristerai beaucoup; si je le fais, c'est contre mon sens. Je doute que cela réussisse en la manière que les choses sont, car elle entend que ces dames aillent à la maison des Enfants. Trouvés, et que tout se fasse là dedans, selon l'ordre qui y est établi; et ma pensée est qu'il vaudrait mieux abandonner le fonds de cette maison établie, que de s'assujettir à tant de comptes à rendre et de difficultés à franchir, et faire un établissement nouveau, et laisser celui-là comme il est, pour le moins pour quelque temps. Que vous en semble? Si je pensais qu'elle voulût acquiescer à l'essai que vous proposer d'une novice et de quelques chèvres chez vous, baste. L'affaire de votre Charité me tient au cœur et ai quelques remords parfois de n'y point travailler, mais il m'est impossible; l'affaire du Temple⁽¹⁾ consume tout mon temps, et serai encore quelques jours dans cet embarras. Quand je vois cela je pense que la Providence ne le permet pas en vain. Je ne

(1) M. le Commandeur de Sillery voulut établir un séminaire pour la réformation de son ordre; mais l'affaire échoua pour avoir été précipitée.

à Louise de Marillac. 175.

vois rien de plus commun que le mauvais succès des choses précipitées. Croiriez-vous qu'il est déjà arrivé accident en cet établissement des filles de Montmorency, lesquelles avaient déjà obtenu la permission de la clôture, ont une maison, une chapelle et tout ce qui s'en suit, et cependant l'on pense qu'il est nécessaire d'appeler des religieuses à leur place, et si cela dépendait de moi, je le ferais: tout ceci soit dit à votre cœur seulement, et non à qui que ce soit autre.

Le bon M^r. le Curé de La Chapelle doit venir dîner ceans aujourd'hui avec son frère pour aviser à ce qu'il faudra faire à son indisposition, car le voilà renvoyé pour tel que vous craigniez. O mon Dieu! qu'est-ce que de nous! Madame Goussault avait avant hier une fièvre qu'on craignait continue; ayez soin de votre santé, je vous en prie. Je suis votre serviteur, etc.

P. S. L'on me violence pour la précipitation de l'affaire du Temple, duquel j'appréhende la chute prochaine; je le dis et le redis, et l'on passe par dessus; l'humilité m'oblige à déferer, et la raison me fait appréhender. In nomine Domini.

151^e Lettre.

D'une nourrice pour les Enfants-Trouvés, et d'un autre logement pour elle.

Le jour des Lendres, (1638)

Mademoiselle,

Vous n'avez point encore trouvé des nourrices aux champs; c'est pourquoi je pense qu'en attendant vous ferez bien de prendre celle qu'on vous offre de l'Hôtel-Dieu, et qui est si bonne.

Il me le semble voirement qu'il vous faut un logis plus aisé, et que les dames feront bien d'en chercher un autre ou de prendre celui dont vous m'avez parlé. Il m'est impossible d'aller aujourd'hui aux Bons-Enfants; j'espère y être demain au dîner, et de vous aller voir de là; il serait difficile de vous parler parmi tant de monde au collège; je verrai s'il y a lieu, je vous l'enverrai dire. Bonjour, Mademoiselle, je suis, en l'amour de Notre-Seigneur,

Votre serviteur, etc ...

à Louise de Marillac. 177.

132^e Lettre.

D'une fille de la Charité qui voulait entrer en Religion. De la maladie de M^{lle} Goussault.

(1638)

Mademoiselle,

M^{lle}. Du Condray n'avait rien à vous dire de monsieur votre fils, non plus que moi, si ce n'est de savoir s'il agréé son séjour aux Bons-Enfants, pour ce que la chambre à feu de dessus la porte est vide, et que l'hôtesses m'a fait demander si nous la prendrions pour lui; et ce que je vous dis est simplement; man-
dez-moi donc votre volonté. M^{lle}. Du Condray n'avait pas charge de vous en parler, non plus que d'autres choses de lui; et assurez-vous que nous n'avons aucune peine de lui, et que j'en aurais s'il n'agréait pas sa demeure, et qu'il en changéât, si ce n'est en mieux, ce que je ne crois pas, ce me semble.

Une fille aveugle, d'Argenteuil, qui gouverne la Charité de ce lieu-là, me vint trouver avec une cousine de Barbe, de St. Sen, et me pressa pour consentir qu'elle entrât aux religieuses qui sont depuis peu en ce lieu-là; mais je tins ferme contre; elle a passé néanmoins par-dessus; c'est son voyage aux noces de son frère qui a fait le coup. Béni soit Dieu! Il faut agréer l'ordre de sa Providence, et prier pour cette bonne

fille à ce qu'il plaise à Dieu lui donner la persévérance et aviser que c'est que vous lui baillerez.

Il me semble voirement que vous ferez bien de bailler Marie de St Paul à St Germain. Je n'estime pas qu'il faille mettre Nicole de St Sauveur en pas un lieu, de long temps; mais qui aurez-vous pour St Jen, si Obenriette s'en va à Villers, comme vous me dites, et elle me le demanda hier.

J'enverrai aujourd'hui M^o. Benoit voir sa bonne soeur, que je salue de tout mon cœur. Je suis un peu en peine de cette bonne fille et de la pauvre M^o Goussant, laquelle je vis hier au soir avec sa fièvre continue et avec oppression d'estomac, elle était pourtant un peu mieux que le jour auparavant; mais l'on dit qu'elle change souvent d'état; on la devait saigner dans une demi-heure. Je ne vous dis point que vous l'offriez à Dieu, je m'assure que vous n'y manquerez pas. Je lui dis que votre indisposition vous tenait au lit; je vous prie de le garder encore et de ne point penser à l'aller voir. Je ne me mets point en peine de vous, par la grâce de Dieu; je pensais vous aller voir hier; mais je fus accablé de monde et fallut que je m'excusasse à deux dames d'aller à La Chapelle; je serais pourtant bien aise de savoir votre état présent. Le mien est mieux, Dieu merci, et me propose d'aller aux champs, selon votre avis. Notre assemblée de mardi et la retraite de M^o. de la Marquerie m'en

à Louise de Marillac.

179

ont empêché jusqu'à présent. N'avez-vous mandé que vous desiriez que je vous visse auparavant?

Bonjour, Mademoiselle, je suis votre serviteur, etc. . . .

P. S. Vous ne pourriez aller à la messe aujourd'hui sans vous faire plus malade; entendez-la de votre lit, s'il vous plaît ainsi que l'Introduction à la vie dévote l'enseigne, et cela doucement, sans contention.

N'est-ce pas chez vous que Marie Bécu⁽¹⁾ est malade?

133^e Lettre.

Maladie de Madame Goussant.

(1638)

Mademoiselle,

J'ai une assignation d'importance aujourd'hui sur les trois heures, à une assemblée qui pourra durer jusqu'à la nuit. Je n'en vais passer cependant chez Madame Goussant, que je n'ai point vue il y a trois jours; sa fièvre n'est pas si forte aujourd'hui; on l'a néanmoins saignée ce matin, c'est une double tierce, dont le jour plus fâcheux est aujourd'hui.

J'ai bien de la peine de ce que je ne puis aller voir la bonne

(1) Marie Bécu, sœur de M. Jean Bécu, l'un des premiers compagnons de Saint Vincent; il était du diocèse d'Arras.

fille Marie¹¹; ce sera demain, Dieu aidant; je la salue cependant par monsieur son frère, que je lui envoie.

J'ai eu peur que, retournant chez Madame Goussault, vous ne retombassiez comme vous avez fait de la première visite; fortifiez-vous, vous en avez besoin.

Bonjour. Mademoiselle; je suis votre serviteur, etc....

134^e Lettre.

Il la console au sujet de son fils - Projet de l'envoyer à Pier - Maladie de Madame Goussault.

(1638)

Madelle,

Je sais que vous supportez avec patience l'état d'esprit de monsieur votre fils, en attendant qu'il plaise à Notre Seigneur le faire entrer dans la manière de vie convenable à celle qu'il se propose. Qui supportera l'enfant sinon la mère? Et à qui appartient-il de mettre chacun en son devoir qu'à Dieu? Puisqu'il n'étudie pas et qu'il ne se détermine à rien, je ne vois pas tant d'inconvénient que vous pensiez à M^o. de Pier, ce n'est pas un moyen pour le rendre meilleur, mais pour le tenir un peu occupé, et

à Louise de Marillac. 181.

diminuer un peu de l'oisiveté, mère de tous vices, à ce qu'elle ne prévale sur lui. Mais en quelle qualité sera-ce ? c'est ce qui m'empêche; il faut un peu considérer cela, et nous en parlerons. Je ferai dire à M^{me} Noëan qu'elle lui baille cette chambre de dessus la porte; pour le reste que vous dites, je vous prie de n'y pas penser.

Ce que vous dites du vœu de la petite Barbe semble inutile, pour ce qu'elle entre en la religion pour assister les malades qu'on lui dira pauvres, et par conséquent dans le terme de son vœu. Que si le scrupule la presse, l'on la fera dispenser par l'évêque¹⁾, assurez-vous qu'elle aura souvent du regret, et donnera de l'exercice à ces bonnes religieuses pour cela? Et quand elle reviendrait, je ne sais s'il serait expédient de la recevoir.

Je n'ai point vu Henriette ni Marie; il faut prier pour ces filles, et si vous pouvez vous fortifier, aller à la campagne. Je suis un peu en peine de vos infirmes; je vous prie de les bien nourrir et réjouir; et de les saluer toutes deux de ma part. M^{me} Goussant est avant-hier à la nuit une grande crise par sueur, et s'est bien portée depuis, à ce qu'on m'a dit; refaites-vous un peu plus, vous vous verrez toutes deux plus fortes; je lui ai toujours dit votre

(1) Voir la lettre 136^e. Ci-dessus. M^{lle} Le Gras écrivit à la Supérieure des Bénédictines où cette fille était entrée, et lui reprocha de l'avoir enlevée aux pauvres: voir recueil, lettre 9.

182. Lettres de Saint Vincent

incommodité. O mon Dieu, Mademoiselle, que l'agrément de la volonté de Dieu dans son mal a été doux et fort; ce n'est rien de la voir en santé, en comparaison de sa maladie; mais qui fait cela? Est-ce elle? N'est-ce pas Notre Seigneur? Je suis en son amour,

135^e Lettre.

Nouvelles de la santé de M^{me} la Présidente Goussault

Mademoiselle,

(1638)

La Grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais!

Voici une lettre de Barbe; je ne lui ai envoyé que ce matin celle que vous lui avez écrite. Je l'ai toujours oubliée lorsque j'ai écrit à S^t Germain.

Mais comment vous portez-vous, Madelle. L'on m'a dit que mieux; j'en loue Dieu et le prie qu'il vous redonne autant de force comme il faut pour aller à la campagne à ce printemps. Je vis hier au soir M^{me} la présidente Goussault que je n'avais pas vue durant sa maladie, qu'au commencement il y a dix jours. Elle se porte mieux et désire revoir le beau temps et un peu plus de santé pour aller promener aux champs. Elle n'eut point hier la fièvre qu'elle attendait. Notre frère Alexandre

à Louise de Marillac.

183.

vous ira voir aujourd'hui. Comment se portent vos enfants? ⁽¹⁾
Un mot je vous en prie de cela, non par écrit, mais de bouche seulement.

Bonjour Mademoiselle, je suis votre serviteur, etc...

136^e Lettre.

D'une fille renvoyée; d'une autre pour St Germain en Laye; et du désir de M^{me} Goussault d'en avoir trois pour Angers.

Mai (1638)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais!

Vous verrez devant Dieu comme j'espère que vous avez bien fait de renvoyer cette bonne fille et serez bien de vous contenter au prorata de deux cents livres pour sa pension, et de laisser aller Isabelle à Argenteuil. Ma petite fièvre ne me permettra pas de parler à vos filles cette semaine. Voici un billet d'un don du St Esprit qu'on vous envoie de Sainte Marie.

Au nom de Dieu, Mademoiselle, ayez soin de votre santé, je suis en l'amour de Notre Seigneur, etc

(1) Les Enfants trouvés.

P. S. — Vous pourrez envoyer Barbe à St Germain quand il vous plaira. Madame de Chaumont juge qu'elle est nécessaire de delà, et M^{me} Goussant ne trouve pas qu'il soit besoin de l'envoyer à Richelieu; mais elle souhaiterait bien, sans pourtant le demander, qu'on en pût envoyer trois à l'hôpital d'Angers; je lui ai mandé qu'on en parlera à son retour. Les officières des dames de l'Hôtel. Dieu viendront demain ceans, voyez si vous avez quelques avis à me donner.

137^e Lettre.

Il lui parle de la vocation de son fils et l'engage à une parfaite conformité à la volonté de Dieu.

Du Collège des Bons-Enfants à 11^h (1638)

Mademoiselle,

J'ai reçu deux de vos lettres⁽¹⁾ ou pour mieux dire une ou deux, et ai vu et parlé ensuite à monsieur votre fils, sans lui donner à connaître que je susse rien de ce qui se passa hier: or il me dit d'un esprit fort rassis et tranquille qu'il vous avait vue; que vous vous étiez un peu trouvée mal. Après cela je lui ai

(1) Les lettres 24 et 25 de Louise de Harillac, paraissent se rapporter à celle-ci; l'une et l'autre sont sans date; mais l'année 1638 semble convenir à toute cette affaire.

à Louise de Marillac. 185.

parlé de sa vocation, et s'il y persévérerait; or il me dit de fort bonne façon que oui, et qu'il allait en Sorbonne à cet effet, et qu'il était résolu de bien faire; c'est ce qui a fait que j'ai pensé qu'il n'était pas besoin de lui parler, non pas même de se défier de ce que vous appréhendez. Soyez donc en repos, s'il vous plaît, et qui plus est, quand les choses que vous craignez arriveraient, encore faudrait-il adorer la Providence de Dieu sur lui, et croire que le voyage, ou le changement de condition, contribuerait à son salut, et peut être à une plus grande perfection. Hélas, Mad^{elle}, si tous ceux qui se sont éloignés de leurs parents étaient en danger de se perdre, où en serais-je? Oh bien! ressouvenez-vous que tout sert aux prédestinés pour parvenir à leur fin, et que je suis en l'amour de Notre-Seigneur, etc.

138^e Lettre.

Parle des petits Enfants Trouvés. — Il l'engage à aller à Grigny.

Le Jeudi à 4 h^{res} (1638)

Mademoiselle,

Je tâcherai d'aller servir cette bonne fille samedi à l'ac-
couchée. Je suis étonné de la mort de tant de ces petites créa-
tures, et pense qu'il y peut avoir quelque chose de ce que vous

186. Lettres de Saint Vincent

dites. Je vous prie de me mander ce que vous en a dit. M^{me} la présidente de l'Herbe. Il faudra aviser sérieusement et tout de bon à ce qu'il faut faire en cela.

J'ai écrit déjà à M^{me} Goussant, ce me semble, que je louais Dieu de la pensée qu'il lui avait donnée de vous courir d'aller à Grigny. Je vous dis le même à vous; vous y trouverez M. Pavillon et deux autres prêtres de céans, dont l'un ne fait que sortir du séminaire, et l'autre y est encore. Il y a encore un neveu de M. le curé de St Gervais, qui demeure à St Nicolas; et moi, je suis, en l'amour de Notre Seigneur.

139^e Lettre.

Au sujet d'une personne que sa santé empêche d'entrer en Communauté. - Des Enfants-Trouvés.

(1638)

M^{ademoiselle},

Cette bonne damoiselle me fait compassion comme à vous, mais quel remède? Quelle religion⁽¹⁾ s'en chargera avec cette incommodité! Vaudrait-il pas mieux la renvoyer en son pays? Si vous trouvez bon d'en conférer sérieusement avec

(1) Communauté religieuse.

à Louise de Barillac. 187.

M^{adelle} Mousnier et la garder cependant quinze jours, à la bonne heure.

J'ai écrit ce matin à M^{me} Craversay qu'elle remplisse les places vides des petits enfants jusques à sept; partie de ceux de l'hôtel. Dieu et partie de la couche, jusqu'à ce que vous ayez une autre nourrice, une chèvre et une vache.

Barbe ne saurait venir si matin que je ne lui puisse parler.

Bonjour M^{ademoiselle}, je suis votre serviteur, etc

140^e Lettre.

Il lui promet d'aller voir ses filles — Il lui recommande d'être gaie

Paris, 3 Août 1638.

M^{ademoiselle}

Je tâcherai d'aller ou d'envoyer pour vos filles samedi, à La Chapelle. Je n'ai plus ma petite fièvre, ce me semble, au peu. Assurez-vous, M^{ademoiselle}, que j'aurai plus de soin de ma santé s'il se peut ajouter quelque chose à celui que j'ai, pour ce que vous me le recommander. Je prie V^{ostre}. Seigneur qu'il bénisse votre voyage et votre personne, et qu'il multiplie ses bénédictions à votre âme et à celle de M^{me} la présidente Goussant,

avec laquelle je vous prie d'être bien gaie, dussiez-vous diminuer un peu de la petite sérieuxité que la nature vous a donnée et que la grâce adoucit par la miséricorde de Dieu, en l'amour auquel je suis, etc

141^e Lettre.

Il l'engage à réunir les dames de la Charité de St Germain-en-Laye.
Parle de la collation de l'Hôtel-Dieu.

Dimanche matin (1688)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais !

Si vous jugez qu'Henriette sache faire l'école, à la bonne heure, essayez-en; l'essai aurait été mieux ailleurs; toutefois, faites comme Dieu vous inspirera; je ne pense pas que Perrette ait l'esprit propre pour cela.

Il sera vraiment bon que vous rassembliez les dames de la Charité, si M. le curé l'a agréable, je dis celles du bourg. M^{me} de Chaumont sera contristée si M^{me} Goussant et vous ne la voyez; priez-la qu'elle n'en parle point aux filles de la reine. Si votre santé vous permet d'être là sept ou huit jours, faites, et davantage si besoin est; donnez cependant charge à

à Louise de Marillac. 189.

M^{me} Pelletier de la maison et les ordres qu'elle doit observer.
M^{me} Goussant s'en pourra revenir deux ou trois jours après, et
vous pourra aller quérir. Je vous prie de dire à M^{me} Goussant
qu'il sera bon qu'elle voie M^{me} Soucarrière ou M^{me} Traversé pour
faire savoir à l'Hotel. Dieu la cessation de la collation, et que j'ai ou-
blié de parler de la maison, et qu'au premier jour je parlerai au Sr.
P. Simon. Ous, je prie cependant Notre Seigneur qu'il bénisse vo-
tre voyage, et suis en son amour, etc

142^e Lettre.

Bonne un mémoire dont il chargera M. de Marillac. Donne
son avis sur diverses affaires

(1638)

Mademoiselle,

Je vous renvoie votre mémoire et les miens, et vous prie de mettre
ces mots que vous ajouterez ou changerez, dans le mien, lequel je vous
prie de prendre la peine de copier à votre commodité et de me
renvoyer le tout; je dis même le mémoire que vous avez fait et
que je vous renvoie.

J'ai envoyé prier M. de Cordes⁽¹⁾ de venir céans aujourd'hui, et

(1) Conseiller au Châtelet, ami de St^e Vincent.

190. Lettres de Saint Vincent

ai chargé de mon mémoire M^o. de Marillac.

Je ne trouve pas d'inconvénient que vous voyez Madame de Siancourt à votre loisir.

Vous verrez pour ces deux filles; la petite me paraît comme vous la dépeindre; si l'autre est bien appelée, sa ville de Rougen en aurait besoin avec le temps.

Les parents de la fille morte à l'Hôtel-Dieu demanderont leurs hardes avec raison, pour encore jusques à ce que la chose soit liée, nous verrons, cependant il vaut mieux les laisser où elles sont. Il faudra faire la loi avant que de la mettre en pratique.

Bien volontiers je vous avertirai de vos fautes et ne vous en laisserai passer pas une.

Je n'entends pas bien ce que vous me dites des officières et de vous; de dire de n'être pas nommée dans la chose, quelle raison avez-vous pour cela? Il faut se garder de tomber dans le vice de singularité, pour ce qu'il a sa racine dans la vanité, et celle-ci dans l'orgueil, qui est le vice de tous vices, et moi je suis, en l'amour de Notre-Seigneur, etc

P. S. J'irai confesser Madelle Dacie aujourd'hui à La Chapel. le et ne pourrai voir M^o. de Cordes que vendredi à ce qu'il me vient de mander. Voici la lettre de M^{me} la C. de Maure (1)

(1) - Mad^{elle} d'Attieby avoit épousé le 3 yll^{et} 1638 Louis de Rochecouart, Comte de Maure.

à Louise de Marillac. 191.

143^e Lettre.

Il lui témoigne être bien aise que son fils soit aux Bons-Enfants, et demande des nouvelles de sa santé et des Filles de l'Hôtel Dieu.

Mademoiselle,

Je suis bien aise du retour de monsieur votre fils et qu'il soit au collège. Il y est mieux que céans, pour ce que la plupart sont en retraite, et le reste ou malade ou au séminaire. Je serai bien aise pourtant qu'il y vienne passer deux jours, après qu'on sera sorti de la retraite, vers mercredi de la semaine prochaine.

Je vous écris en hâte. Vous me consolerez de me mander l'état de votre santé, de vos filles, et de l'Hôtel Dieu. Vous avez su que Monsieur Ladvocat⁽¹⁾ n'a pas été d'avis qu'on recommence qu'après la St Denis, et vous saurez un jour que je suis plus que je ne vous dis en son amour,

Votre très humble serviteur,

V. Depaul.

(1) M. Ladvocat vicaire Général de M. le Cardinal de Noët, archevêque de Paris; et sans doute Maître de l'Hôtel Dieu.

192. Lettres de Saint Vincent

144^e Lettre.

Il lui demande une sœur pour Richelieu, et l'engage à aller à St^t Germain.

fin septembre 1638

M^odemoiselle,

Je suis en demeure vers vous; l'embarras que j'ai eu depuis votre lettre en est cause. Je loue Dieu de la satisfaction que vous avez retirée de monsieur votre fils, et le prie qu'il lui fasse la grâce d'exécuter ses bonnes résolutions. Quant au garçon, je n'ai rien à redire, si vous lui en avez parlé, sinon que je ne puis que je n'appréhende que, faisant plus que vous ne pouvez, la chose ait quelque suite; néanmoins, je vous prie de n'avoir aucun égard à ce que je vous en dis. J'ai été à St^t Germain; M^o^{me} de Liancourt se portoit mieux. Je lui dis l'offre que vous lui faisiez de l'aller servir, à quoi elle me repartit: O moy Dieu, ce serait bien l'achever de perdre! Elle me parla de vous à diverses fois, et de la satisfaction qu'elle a de sa maîtresse des filles.

La Charité de Richelieu a bien besoin à présent de notre sœur Barbe, à cause de la quantité de malades qu'il y a. Que vous en semble, M^odemoiselle, si l'on envoyoit assister ces bonnes gens en ce besoin? Ce ne sont point maladies

à Louise de Marillac. 193.

contagieuses. En ce cas-là, nous pourriez-vous point donner
notre sœur Louise pour ici ? M^{me} de Chaumont estime qu'il
est expédient que vous alliez à St Germain pour voir la Com-
pagnie en corps, et M^{me} Goussant avec vous. Il est vrai qu'on
est maintenant en vendange. Il faudra voir dans quelque temps.
Je suis, en attendant, en l'amour de Notre-Seigneur, etc. . . .

145^e Lettre.

Il lui envoie l'argent du voyage des deux sœurs pour Nichelieu

1^{er} Octobre 1638

M^{ademoiselle},

Je vous avais dit que je vous irais voir aujourd'hui et je
m'y attendais; mais une petite indisposition qui m'est survenue
m'en ôte le moyen; je vous supplie, M^{adelle} de m'excuser et d'en-
voyer donner ordre aux filles qu'elles ne viennent point chez
vous aujourd'hui à cause de cela. Je vous envoie cinquante livres,
lesquelles je vous prie de donner à Barbe et à Louise pour leur
voyage; il sera bon qu'elles se mettent dans le coche de Tours, et
que là elles s'informent d'un homme qui conduit pour l'ordinaire
à Nichelieu, qui en est distant de dix lieues; et là elles feront
ce qu'elles pourront pour les pauvres malades, selon l'ordre de

194. Lettres de Saint Vincent

M. Lambert ou de celui qui le représentera; voici un mot de lettre que je lui écris. Bonjour, Mademoiselle, je suis, etc...

P. S. L'on paye douze livres pour chaque personne par le coche jusqu'à Tours; je dirai à quelqu'un de nos gens qu'il leur retienne place pour le premier qui partira.

146^e Lettre.

Écrit aux filles de la Charité partant pour Richelieu.

1^{er} Octobre 1638

Mademoiselle,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais!

Très volontiers je prie Notre-Seigneur qu'il donne sa sainte bénédiction à nos très chères sœurs, et qu'il leur fasse part de l'esprit qu'il a donné aux saintes dames qui l'accompagnaient, et coopéraient avec lui à l'assistance des pauvres malades et à l'instruction des enfants. Bon Dieu, Mad^elle quel bonheur à ces bonnes filles de s'en aller continuer la charité que Notre-Seigneur exerçait sur la terre, au lieu où elles vont! Et qui le dirait, les voyant ensemble, ces deux couvrechef, dans ce coche, qu'elles s'en allassent pour un oeuvre si admirable aux yeux de

à Louise de Marillac. 195.

Dieu et des anges, que l'Homme-Dieu l'a trouvé digne de lui et de sa sainte Mère ? Et que le ciel se réjouira de voir cela, et que les louanges qu'elles en auront dans l'autre monde seront admirables ! Qu'elles iront la tête levée au jour du jugement ! Certes il me semble que les couronnes et les empires sont de la boue en comparaison de celles dont elles seront couronnées. Il ne reste qu'à aviser qu'elles se comportent dans l'esprit de la sainte Vierge, en leur voyage et en leur action. Qu'elles la voient souvent comme devant leurs yeux, devant ou à côté d'elles ; qu'elles fassent comme elles s'imagineraient que pourrait faire la sainte Vierge ; qu'elles considèrent sa charité et son humilité, et qu'elles soient bien humbles à l'égard de Dieu, et cordiales entre elles mêmes, bien faisantes à tout le monde, et à médification à nul ; qu'elles fassent leurs petits exercices tous les matins, ou avant que le coche parte, ou par les chemins ; qu'elles apportent quelque petit livre pour lire par fois, et que d'autres elles disent le chapelet ; qu'elles contribuent aux entretiens qui se feront de Dieu, et nullement à ceux du monde, moins encore aux gaillards, et qu'elles soient des rochers contre les familiarités que des hommes voudraient prendre avec elles. Elles coucheront à part dans une chambre qu'elles demanderont d'abord aux hôtelleries, ou dans celle de quelques bonnes femmes, s'il y en a dans le coche ; que s'il n'y en a aux hôtelleries des coches, qu'elles se

196. Lettres de Saint Vincent

logent auprès, si elles y trouvent cette commodité. Etant arrivées à Richelieu, elles iront saluer le Saint Sacrement d'abord, verront M^o. Lambert⁽¹⁾ recevront ses ordres et tâcheront de les accomplir à l'égard des malades et des enfants qui iront à l'école, observant les petits exercices journaliers qu'elles pratiquent à présent; se confesseront tous les huit jours seulement, s'il n'arrive quelque fête pour y aller le long de la semaine; tâcheront de profiter aux âmes tandis qu'elles traiteront les corps des pauvres; honoreront et obéiront aux officières de la Charité, et respecteront beaucoup les autres et les animeront à s'affectonner à leur saint exercice, et continuant de la sorte, il se trouvera devant Dieu qu'elles auront mené une fort sainte vie, et que, de pauvres filles, elles deviendront de grandes reines au ciel; et c'est ce que je demande à Dieu, en l'amour duquel, je suis votre, etc. . . .

P.S. Je vous prie me mander si le petit garçon vous a baillé les cinquante livres que je vous ai envoyées par lui, et de prier Dieu pour la bonne M^o^{me} de Liancourt qui a fort empyré.

(1) Supérieur des Prêtres de la Mission, à Richelieu.

à Louise de Harillac. 197.

147^e Lettre.

Il désirerait qu'elle prit un logement sur une autre paroisse que la
sienne. Des soldats à loger.

(1638)

M^oadamoiselle,

Je n'ai point vu Jacqueline depuis qu'elle me dit, il y a
quatre jours, qu'elle la vous amenait pour la voir et que je lui
promis de vous en parler. — Je serai sur mes gardes touchant ce
vicar de Bouan terre et maintenant curé, à l'égard de la fille.

Ce jourd'hui je tâcherai de voir madame la duchesse
d'Aiguillon pour vos soldats; madame la Chancelière n'a pu
rien faire.

Il faudra parler de ce logis à M^ome Goussant. Il serait
à désirer que vous fussiez en une autre paroisse qu'en celle-ci,
pour bien des raisons. Qu'une voie ne restant pour l'autre,
vous verrez si vous pourriez faire quelque chose par le moyen
de ce soldat que vous pensez, vers son capitaine, et par lui vers
M^o. de Castelneau. Bonjour M^oadamoiselle, je suis, etc.....

198. Lettres de Saint Vincent

148^e Lettre.

Il lui parle d'une retraite à faire faire à une comédienne qui veut se convertir.

Le samedi à midi, (1638)

M^{me} de Chaumont vient de sortir d'ici. Elle m'a parlé d'une comédienne qui désire quitter sa manière de vie et se retirer en son pays, où elle désire acheter une terre, ayant gagné assez de l'argent pour cela. Mais cette bonne dame lui souhaite une retraite de sept ou huit jours auparavant. Je lui ai fait espérer cette charité chez vous. Le voulez-vous pas bien Mademoiselle ?

Cette bonne dame a retiré une fille des Ursulines, qu'elle y avait mise, et y a demeuré six ans. Elle sait ce que ces bonnes filles religieuses enseignent, et excellentement travaillent en tapisserie. Il m'est tombé en la pensée que peut-être elle pourra servir utilement, deux ou trois mois, aux filles de La Chapelle, notamment pour les enseigner à faire les écoles. Que vous en semble, Mademoiselle ? Un mot de réponse à tout cela.

Cette fille n'est pas fille⁽¹⁾ de cette bonne dame, ni en disposition de se donner à la Charité: elle veut être religieuse.

(1) N'est pas fille: c'est à dire, au service de

à Louise de Marillac. 199.

149^e Lettre.

Au sujet de la fille envoyée par M^{me} de Chaumont.

De St Parre ce mercredi matin 1638

Mademoiselle,

La Grâce de Notre. Seigneur soit avec vous pour jamais!

Je ne pense pas que vous deviez craindre ce que vous me mander de cette fille: c'est pourquoi je vous prie, sans votre meilleur avis, d'écrire à madame de Chaumont qu'elle la vous envoie, ou de le mander de bouche à sa concierge, car c'est ainsi que je lui ai écrit, qu'au cas que vous le trouvassez bon si elle n'amène la fille en cette ville, que l'on l'enverrait quérir. Sinon il me semble qu'il sera bon que vous fassiez dire à la concierge qu'elle lui envoie votre lettre à St Germain, et pour la pension, vous pourriez faire dire à madame la Marquise que vous recevriez ce qu'il lui plaira.

Voici une lettre de madame le Chœur qui espère aller faire la retraite Lundi chez vous, avec madame Cosni.

Votre santé vous permettra-t-elle de vous y rendre? Ma défluxion semble un peu se passer, et me fait espérer le moyen d'assister vendredi prochain à l'assemblée, laquelle je vous prie

200. Lettres de Saint Vincent

d'offrir à Notre Seigneur en l'amour duquel je suis,
Votre serviteur

19. 5.

150^e Lettre.

D'une maison en vente à La Villette. Visite de la duchesse d'Aiguillon.

St Lazare, le jour de la Toussaint
(1638)

Mademoiselle,

Ma petite fièvre m'oblige à garder la maison. Je sortis mardi dernier, dans la pensée de vous aller; mais je m'en trouvois plus mal. Voici néanmoins quantité de choses qui requerraient de moi que je vous visse. Il y a une petite maison à La Villette, où il n'y a qu'environ un arpent, tant en maison qu'en jardin, qui est de la paroisse de La Villette, et dépendante de ceans pour la censive⁽¹⁾ et pour la justice. C'est la dernière du village, du côté de delà et de l'église, dont elle n'est pas si loin que la vôtre. L'on parle de quatre ou cinq mille francs. Il y a un corps de logis ou deux, avec grange et étable à la mode des gens

(1) Redevance féodale.

à Louise de Marillac. 201.

des champs, et a l'air à côté et du derrière. Il n'y a que cela à vendre à La Villette. Voyez ce que vous en semble.

Les dames de cette paroisse se plaignent de Marie et de ses façons de faire, et en désirent une autre. Comment lui donnerons-nous congé et que lui baillerez-vous ?

Qui destinerez-vous pour Sedan ? L'on me presse pour une fille. J'ai écrit que peut-être vous y serrez ; mais quel moyen de vous exposer à tant de dangers dans une telle saison ?

Je ne sais que vous dire de cette bonne fille Augustine, sinon que ce n'est pas votre fait, puisqu'elle ne se porte pas à une chose si importante que celle de l'uniformité d'habit. Je pense pourtant qu'il faut un peu attendre.

Monsieur votre fils pourra être de la mission de Mont-Obéry.

Madame la duchesse d'Aiguillon vous doit aller voir au premier jour. Je vous prie de tenir les choses en état qui ne viennent à ses yeux. Elle parlera à M. le procureur général pour vous décharger des enfants sauvés ; et moi je suis, en l'amour de Notre Seigneur, votre serviteur.

202. Lettres de Saint Vincent

151^e Lettre.

Du nouvel établissement des Enfants-Trouvés, dont elle doit prendre la direction.

Jeu*di au soir*, (1638)

M^oadamoiselle,

La grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais !

Voici de la besogne qui vous vient à l'égard du changement des petits Enfants-Trouvés, et de l'ordre qu'on a à tenir en leur nouvel établissement. Je vous prie, M^oadelle, d'y travailler demain, et de m'envoyer samedi ce que vous aurez fait. J'ai dit à M^o^{me} Pelletier "qu'on désire qu'elle ait dépendance de vous, pour cette conduite. Elle me dit que je lui fasse entendre en quoi elle devait dépendre des officières, et en quel cas de vous. Il me semble que, pour les choses purement temporelles, elle doit dépendre de ces bonnes dames ; mais que, pour les spirituelles comme pour la direction des filles, des nourrices, des

(1) Les membres de la famille Pelletier occupaient alors des charges d'avocat, de procureur, de conseiller au Parlement, et de Maître à la Cour des comptes. — Le M. Pelletier nommé dans les lettres 31^e et 32^e de Louise de Sparillac au sujet de l'affaire des Enfants-Trouvés, était sans doute un parent de M^o^{me} Pelletier dont il est ici question ; mais elle devait être veuve.

à Louise de Marillac. 203.

petits enfants échappés qui croîtront, que c'est pour cela qu'elle doit avoir relation à vous, et à cet effet vous donner avis de temps en temps de ce qui se passera, comme toutes les semaines, ou pour le moins tous les quinze jours. Jacqueline est venue ce matin chez sans me rien faire dire de sa nièce, mais seulement elle m'a fait demander la réponse à votre lettre d'avant-hier, que je lui ai fait dire que je vous fis des hier. J'ai écrit à monsieur l'annoncier de madame la duchesse pour vos gendarmes. Il m'a mandé qu'il en parlerait à madame et me ferait réponse; mais comme il n'y a rien de certain pour ce qui dépend des grands, l'on m'a dit qu'aux extrémités il faudrait louer une chambre et une couchette, et leur bailler. Je tâcherai d'y aller demain ou après, au cas que je n'en aie réponse demain au matin, et suis cependant, en l'amour de Notre Seigneur, et de sa sainte Mère.

Votre très humble Serviteur

G. Depaul.

P. S. Vous verrez par l'incluse de Madame Goussault, son souhait touchant ce que je vous écris.

152^e Lettre.

Il l'engage à soigner sa santé et lui parle de l'achat d'une maison.

(1638)

Je suis un peu en peine, Mademoiselle, de votre indisposition. Je vous supplie très humblement, Mad^{elle}, de faire votre possible pour vous mieux porter. Il faudra donc disposer de ces filles en la manière que vous me marquer et que vous ou moi par lions nez à notre sœur Jeanne Le Pintre. Je tâcherai d'aller vous voir demain et vos bonnes filles aussi. Monsieur le Curé de St Germain. en. Laye, me dit bien bier du bien de ma sœur Perrette, mais je ne sais comme cela peut (mot effacé) Voilà enfin le contrat de l'achat (mot effacé) et l'argent donné. Mandez-moi, s'il vous plaît, combien de chambres il y a là dedans. Nous ferons publier l'achat dimanche au prône. Bonjour Mademoiselle, je suis, en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère,

Votre Serviteur

J. Depaul.

à Louise de Marillac. 205.

153^e Lettre.

Il lui dit qu'on a arrêté son mémoire pour les Enfants-Trouvés, et qu'on désire qu'elle y aille passer quelques jours.

(1638)

Mademoiselle,

Béni soit Dieu de ce que votre indisposition n'est pas grande. Je vous prie de faire ce que vous pourrez pour vous bien porter.

J'espère aller samedi à La Chapelle.

Nous avons arrêté votre mémoire pour les Enfants-Trouvés, en deux assemblées, avec les officières de la Charité de l'Hôtel-Dieu; et dimanche prochain nous communiquerons l'arrêté, que je rendrai en manière de règle, à M^{me} Pelletier, pour voir si elle veut s'y assujettir: ce sera chez Madame Goussain, en présence des officières. Toute la Compagnie trouve nécessaire que cette maison-là dépende de la supérieure des filles de la Charité, comme je vous ai écrit, et que vous y alliez passer sept ou huit jours, si votre santé le vous permet.

Les dames vont aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu: je vous prie d'offrir leurs personnes et leurs travaux à la divine Majesté.

Je n'attends pas grand chose de cette manière de communiquer

des Ursulines avec vos filles; vous les y enverrez néanmoins, s'il vous plaît. Je pense qu'il vaut mieux retenir cette fille auprès de vous pour quelque temps, et de la faire voir avec celle de Nogent à Madame Goussant. Il n'est pas besoin de lui envoyer celle de St. Marcéan, puisque déjà elle est en exercice; je vous souhaite le bonjour, et suis, etc

154^e Lettre.

Envoi des papiers, et des clefs de la maison des Enfants-Trouvés. — Meubles de M^{me} Pelletier. — D'une femme du Havre.

St. Lazare, mardi matin. (1688)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre. Seigneur soit avec vous pour jamais!

Je vous renvoie les papiers et vous les renverrez au plus tôt, s'il vous plaît, et ferez en sorte qu'on vous en délivre une copie soignée. Si vous n'avez les clefs, vous les ferez prendre céans.

M^{me} Pelletier me vient de parler de ses meubles, elle désirerait qu'on les mit dans quelque autre petite chambre; elle ne parle point de les mettre ailleurs. Je lui ai dit que nous en

à Louise de Marillac 207.

parlerions, et qu'il faut tendre à rendre toutes choses communes et à ôter les particularités; et ce langage lui semble un peu nouveau.

Cette bonne femme du Mans me paraît infirme; elle a bien fait des conditions et des demeures. Il faut un peu penser au moyen de faire apprendre à faire les écoles aux filles; celle-ci dit qu'elle les a faites en cette ville et ailleurs; il faut voir si l'on en essayera. Bonjour, Mademoiselle, je suis, etc

155^e Lettre.

Parle de l'envoi des sœurs à Angers et de son Fils qui se disposait à recevoir les ordres.

Mercredi matin, (1638)

J'ai été consolé de voir la lettre d'Angers, et pense qu'il ne faut pas différer à envoyer les filles, quoique l'acte ne vait pas fait; en tout cas, l'on sera toujours sur ce pied. Mais j'ai de la peine de ce que vous me mandez au reste. O Jésus, Madelle, il n'est pas temps! Seigneur Dieu, vous faites trop de besoin au monde! Au nom de Dieu, faites votre possible pour vous bien porter, et traiter vous mieux. Si je le puis, j'aurai le bien de vous voir ce soir, sinon demain, Dieu aidant. Monsieur votre fils me dit, hier au soir qu'il s'en allait trouver M^r. de St. Nicolas

pour l'examen. Il paraît tout à fait déterminé; il ne vous est point allé voir, à cause que son manteau long s'est déchiré en passant par quelque lieu: il le fera raccommoder. Peut-être ne vous veut-il aller voir qu'étant lié à l'Eglise, ainsi qu'il vous a mandé. Soyez bien gaié au nom de Dieu, je suis, etc..

P.S. Je pense que vous avez bien choisi touchant les Sorcaines, et que l'autre grande, dont vous me parler fera bien.

156^e Lettre.

De la vocation de son fils.

(1638)

Mademoiselle,

Quand j'aurai le bien de vous voir, je vous dirai l'état de l'esprit de Monsieur votre fils à l'égard des ordres.

Je ne sais pas si j'irai tantôt à la Chapelle; si je n'y vas, vous ferez charité à Madame de Marillac et à monsieur son fils.

Mander donc le carrosse quand il vous plaira. Il vaudra mieux que ce soit pour demain dimanche puisqu'il faut que vous y couchiez à cause de ce jour de jeûne. Mais qu'est-ce que du mal de ce bon seigneur et de la grossesse de madame sa femme? Je ne sais qui me donne la curiosité; mais il me semble que cette famille me touche le cœur avec tendresse.

à Louise de Marillac. 209.

J'attends la sauvegarde que M^o. le Chancelier nous fait espérer, et suis, en l'amour de N^otre Seigneur, etc

P. S. J'ai reçu ce matin la vôtre depuis la présente écrite, pour réponse à laquelle je vous dirai que monsieur votre fils a dit à M^o. de La Salle qu'il n'entrair en cette condition que pour ce que vous le vouliez; qu'il s'est désiré la mort à cause de cela, et que pour vous complaire, il prendrait les moindres ordres. Or cela, est-ce une vocation? Je crois qu'il aimerait mieux mourir qu'il ne souhaite votre mort. Quoique ce soit, ou que cela vienne de la nature ou du diable, sa volonté n'est pas libre pour déterminer en chose de cette importance. Mourir! et vous ne le devez pas désirer. Il y a quelque temps qu'un bon enfant de cette ville prit le sous-diaconat en cet esprit-là, et ne put passer aux autres ordres; voulez-vous exposer monsieur votre fils au même danger? Laissez le conduire à Dieu, il est plus son père que vous n'êtes sa mère, et l'aime plus que vous; laissez lui en avoir la conduite. Il saura bien l'appeler en un autre temps, s'il le désire, ou lui donner l'emploi convenable à son salut. Je me ressouviens d'un prêtre qui a été cassé, qui a pris l'ordre de prêtrise en un trouble d'esprit. Dieu sait où il est maintenant! Bonjour, M^oadamoiselle, soyez toute à N^otre Seigneur et conforme à son bon plaisir.

Je vous prie de faire votre oraison sur Zébédée et ses

210. Lettres de Saint Vincent

enfants, à laquelle Notre-Seigneur dit, comme elle s'empres-
sait pour l'établissement de ses enfants. « Vous ne savez
ce que vous demandez. »

157^e Lettre.

Mot de consolation au sujet de son fils.

(1638)

Comment vous portez-vous, Madelle, de votre peine
du matin ? Désirez-vous envoyer visiter monsieur votre fils ?
Si cela est, je vous enverrai un homme à ce soir, mander-moi
votre volonté cependant tout simplement, je vous en prie, et
conciliez-vous le plus de gaieté qui vous sera possible en union
de celle de la sainte Vierge en cas pareil. Je connois votre
fils se porte bien, comme j'espère, et moi je suis votre servi-
teur, et vous irai voir si le présent porteur ne me dit que
vous vous portez bien.

Adieu donc, Mademoiselle, soyez bien gaie en Notre-
Seigneur.

à Louise de Marillac. 211.

158^e Lettre.

Conseil au sujet de son fils — Demande si elle croit pouvoir donner des filles pour l'Arjou et pour l'Anvergne.

(1639)

Mademoiselle,

Je ne puis vous faire réponse hier, pour ce que je fus saigné; ni ce matin, pour ce que j'avois pris médecine. Je vous dirai en peu de mots, touchant le logement de monsieur votre fils, que j'estime, toutes choses considérées, de le mettre avec M. Rebours, s'il demeure et ne change de logis; mais s'il le fait, je ne vois rien de mieux que M. Coqueret. La bantise d'autres ecclésiastiques lui serait à difficulté, ou inutile. Je sais que vous avez beaucoup de choses contre ce dernier et que j'ai prévues, néanmoins voilà ma pensée. M. Rebours ne quittera pas sitôt son logis: quand bien même il quitterait, jouissez de ce temps-là; l'on verra puis après. Il sera bon cependant que vous le laissiez revenir à vous, si vous voulez que la correction que vous lui fîtes ces jours passés lui profite. Je vous envoie la lettre de M^{me} la présidente Goussant que je viens de recevoir. Mandez-moi vos pensées sur le fond de vos filles, tant pour ce lieu-là que pour le pays en Anvergne. Si vous êtes brave femme, vous vous ferez quitte de vos

212. Lettres de Saint Vincent

petits amusements et tendresses maternelles, et vous fortifierez le corps et l'esprit en la vue de tant d'occasions de bien faire; faites-le, au nom de Dieu, Mademoiselle. Dieu sait ce que je vous suis et ce que vous m'êtes, et que je suis, etc

P. S. Je vous prie de me faire réponse ce soir.

159^e Lettre.

Au sujet d'une fille qu'on voulait retenir à St Germain-en-Laye. — Admission de l'école Angiboust.

(1639.)

Mademoiselle,

Je fais récrire M. de La Salle à M. le curé de St Germain pour qu'il renvoie cette fille. Madame de Chaumont m'en vient d'écrire à l'instance de Mad^{elle} Chemeneau qui lui en donna avis hier au soir. Il faudra faire ce que nous pourrons pour cela. Mais il faudra enfin céder à la force si les puissances s'en mêlent. Madame Goussant est satisfaite de la soeur de Barbe. Je pense que vous ferez bien de la retenir. Son frère s'en va retourner. Bonjour, Mademoiselle, je suis, etc

P. S. Je mande à Madame Goussant qu'elle vous envoie la lettre de Madame Chaumont que je viens de lui envoyer à elle.

à Louise de Marillac. 213.

160^e Lettre.

De sa santé. — De l'assistance.

De St. Lazare, ce jeudi matin (1639)

Mademoiselle,

Je loue Dieu de ce que vous vous portez mieux, et vous prie de manger des œufs; car autrement il est à craindre que vous retombiez.

Pour la pauvre fille de Madrid, j'ai pensé de parler à plein fond à monsieur le procureur général de cette affaire, et du moyen de secourir ces pauvres créatures aux Enfants-Trouvés. M^{me} Goussault vous aura peut-être pu dire l'ouverture qu'on m'a faite pour cela; nous en parlerons avec vous d'ici à trois ou quatre jours, si votre santé vous permet de venir jusqu'ici.

Je ne sais que vous dire pour ces filles de St. Paul, sinon que vous ne vous devez attendre à autre chose qu'à peine et difficulté; nous en parlerons quand vous viendrez. Ne croyez pas cependant que mon cœur reçoive aucune altération à l'égard du service que vous désirez de moi; il n'y a que la mort qui m'impeche d'être en l'amour de Notre Seigneur,

Votre serviteur très humble.

214. Lettres de Saint Vincent

161^e Lettre.

Il la verra le lendemain à La Chapelle au sujet d'une proposition de
M^{me} de Hesse.

(1639.)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais!

La proposition que vous me faites de Madame de Hesse me semble d'abord embarrassante, toutefois il faudra voir. Je m'en vais à la ville et espère vous voir demain à La Chapelle; mais si le carrosse va vous prendre, ne laissez pas d'aller, s'il vous plaît, et donner l'ordre qui vous semblera le meilleur chez vous. Je loue Dieu de ce que vous me dites de M^{me} Turgis et le prie, qu'il lui augmente sa grâce.

Je n'entends pas ce que vous me dites d'Isabelle et de Barbe, vous me l'expliquerez. Il y a un mot que je n'ai su lire touchant cela.

Bonjour, Mademoiselle, je suis en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère.

Votre très humble Serviteur,

162^e Lettre.

Un mot de son fils et quelques avis pour la conduite des autres et la sienne propre.

(1639)

..... Pour monsieur votre fils, M^r. du C. m'en a dit des merveilles.⁽¹⁾ Je vous en parlerai au retour et vous remercierai de ce que vous me mander de la fille de laquelle je vous ai parlé, et de ce que vous avez pensé à elle, vous suppliant bien fort de vous y employer. Je me réjouis de l'établissement de ces bonnes filles, loue votre désir de leur donner quelque tableau, mais non pas que vous donniez lieu aux pensées qui vous occupent pour ce sujet. Vous êtes à Notre Seigneur et à sa sainte Mère; tenez-vous à eux et à l'état auquel ils vous ont mise, en attendant qu'ils témoignent qu'ils désirent autre chose de vous à qui je suis, en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère, votre très humble serviteur.

P. S. Mes très humbles recommandations à Mad^{elle} du Faï et à M^{me} Riant.

(1) Le commencement manque; la lettre est sans date; mais il semble que saint Vincent eut envoyé Michel faire un voyage, peut-être avec M. du Coudrai, pour faire une diversion à la peine du fils et de la mère.

216. Lettres de Saint Vincent

163^e Lettre.

Il lui parle d'un tableau pour les Enfants-Trouvés, et de M^{me} Goussant, qui va faire sa retraite chez elle.

(1639)

Béni soit Dieu de ce qu'il a pris cette petite âme en état qu'on a sujet de croire qu'elle est bien heureuse! Je m'en vais vous envoyer M. Bécu et un autre.

Il me sera difficile de voir M. Laidé. S'il agréé le mariage, qu'on ne se mette point en peine; il enseignera ce qu'il faut à son serviteur, si déjà il ne le sait.

Le tableau de la Vierge et de saint Joseph tenant le petit enfant Jésus par la main, me semble bon pour vos petits Enfants-Trouvés. M^{me} Goussant m'a mandé qu'elle ira aujourd'hui commencer sa retraite chez vous. Si cela est, serez-vous absente? je pense qu'il sera bon que vous lui en écriviez un mot pour savoir sa volonté.

Je vis bien M^{me} la présidente de Hbese.

(la fin manque)

à Louise de Marillac. 217.

164^e Lettre.

Il fait indiquer à M^{me} Goussaut certaines méditations pendant sa retraite.

(1639)

..... et lui dit ce que je vous ai dit. J'oubliai d'écrire à M^{me} Goussaut qu'elle prenne la méditation de la mort et du jugement particulier en suite de la première. Vous lui direz, s'il vous plaît, et que plutôt elle ôte celle des péchés, que je lui ai dit, pour méditer ceux qu'elle trouvera à propos. Je pense souvent à l'affaire du logement.

Bonjour, Mademoiselle, tenez votre cœur en paix. Je suis, ..

165^e Lettre.

Il loue Dieu des grâces qu'il lui a accordées pour sa retraite et de ce qu'elle a revêtu l'habit. (de servante des pauvres)

Veille de la Pentecôte. Juin 1639.

Béni soit Dieu, Mademoiselle, de tout ce qu'il lui a plu faire en vous dans votre retraite, et de ce qu'il m'a privé de la consolation de vous y voir. Je me porte assez bien, Dieu merci, et en état de vous offrir demain à Notre-Seigneur dans le

nouvel état extérieur et intérieur auquel le divin amour vous a disposée: il supplée et fait divinement ce que les hommes ne peuvent faire humainement. Peut-être a-t-il permis expressément que je ne vous aie pas vue, pour ne pas mettre ma faux en sa moisson. Je le prie qu'il vous anime toute de son esprit et vos deux filles aussi, ensemble vos malades.

Vous ferez bien de renvoyer cette bonne Angevine au plus tôt après les fêtes. Nous verrons après cela l'ouvrage de Notre Seigneur en vous, et le ciel vous regardera demain, dans l'habit⁽¹⁾ extérieur de pénitence qui a longtemps revêtu votre esprit de son esprit, par sa miséricorde, en l'amour de laquelle je suis,

Votre très humble Serviteur

V. Depaul.

P.S. Je me ferai dire ce que vous désirez savoir de M^o. Le Gras.

(1) Les notes de Barbe Bailly disent positivement que Louise de Marillac revêtit le pauvre et simple habit des Filles de la Charité un jour de fête de la Pentecôte: plusieurs rapprochements donnent lieu de croire que ce fut en cette année 1639, avant le voyage d'Angers, pour lequel elle voulut quitter les dernières livrées du monde, le masque et les gants, ce qu'elle n'aurait pu faire si elle eût été en habit séculier. Les mêmes notes ajoutent qu'elle fut si malade d'être ainsi découverte, qu'elle dut reprendre, sa coiffe et son marteau.

à Louise de Marillac. 219.

166^e Lettre.

Sui dit sa peine de la savoir malade. L'invite à changer de maison
Sui demande des nouvelles de M^{lle} Goussaut.

Troyes, 4 juillet 1639.

M^{ademoiselle}.

Je ne puis vous exprimer la douleur que j'ai de celle que vous souffrez encore, par le retour de votre mal de tête. Mon Dieu, M^{ademoiselle}, serait-ce point l'air de La Chapelle qui vous cause ce mal ? Je vous supplie d'en prendre l'avis du médecin, et si cela est, d'en sortir au plus tôt et de prendre une maison dans notre faubourg, s'il y en a à louer, ou dans la ville. Et si tant est que vous n'en trouviez point à louer présentement, et que celle de M^{adelle} Polalion soit encore en état, voyez si elle la vous voudrait prêter pour quelque temps, pendant lequel vous en trouveriez quelque autre. Je vous supplie, M^{adelle}, de faire cela au plus tôt, et tout votre possible pour vous bien porter. Mon Dieu, que j'ai eu de la peine de m'en venir sans vous voir, et que j'en ai de plus de meurtre que je ne pensais ! Oh bien, votre charité ne pardonnera celle-ci, comme elle est accoutumée d'en supporter tant d'autres ! Soyez cependant la plus gaie qui vous sera possible, et n'omettez point chose quelconque pour votre santé, pour l'amour de Celui qui vous aime tant, qu'Il

220. Lettres de Saint Vincent

a donné sa vie pour vous.

Je suis encore ici pour sept ou huit jours, passé lesquels j'espère être au plus tôt à Paris; et m'en vas célébrer la sainte messe, afin qu'il plaise à Dieu que je vous trouve bien guérie, et bien gaie pour le servir longuement dans l'œuvre auquel sa bonté vous a appelée. Je suis un peu en peine de la santé de M^{me} la présidente Goussant. Je vous prie de m'écrire deux lignes de la disposition de l'une et de l'autre, qui suis en l'amour de Notre Seigneur, etc

167^e Lettre.

De sa santé. Conseil au sujet de la diminution de ses revenus.
Annonce son prochain retour.

Proyes, 28^e J^{ullet} 1639.

Mademoiselle,

J'étais en peine, l'on m'avait mandé que vous vous étiez trouvée un peu plus mal; M^o. Portail me manda bien le contraire, et votre lettre me le fait voir; j'en loue Dieu et le prie qu'il vous redonne une parfaite santé. Faites-y votre possible, Mademoiselle, je vous en supplie pour l'amour de N^o. S.

Quel remède pour empêcher le rabais de votre rente, au dernier dix-huit? Et l'égard de M^o. Armand, je n'en vois point,

à Louise de Marillac. 221.

puisque le prince l'a ainsi ordonné. Vous pourrez encore par pareil recours et rencontre l'augmenter, en achetant des rentes sur le sel, mais vous en savez le risque: les honnêtes gens vous payent bien, je ne vois point de lieu d'y faire autrement.

Je serai bien aise au retour de voir ce que vous me dites de vos pensées à l'égard de la Providence, comme je le suis de ce que vous avez envoyé l'honneur de votre souvenir à S^t Sulpice. Je vous remercie des nouvelles que me donnez de M^{me} Goussant, j'espère vous voir toutes deux vers la fin de la semaine où nous allons entrer, et suis à jamais, en l'amour de Notre Seigneur, etc

168^e Lettre.

D'une affaire concernant les forçats, et d'une difficulté avec M. le Curé de S^t Paul.

(1639)

M^{ademoiselle},

Je loue Dieu de tout ce que vous me mandez de S^t Nicolas, et proposerai à M^{me} la garde des sceaux l'affaire des forçats, et à M^{adame} Goussant celui de cette maison, et vous

(1) M^{me} Goussant mourut à la fin d'octobre de cette même année.

222. Lettres de Saint Vincent

en rendrai réponse. Pour Catherine vous ne la connaissez pas bien encore, ce me semble; nous en parlerons. C'est aujourd'hui que je vais à La Chapelle après-dîner, avec M^{lle} Mad^{elle} Polallion et trois ou quatre autres personnes. Il vaut mieux remettre à samedi prochain⁽¹⁾ que je suis obligé d'y aller pour M^{me} la garde des sceaux. Béni soit Dieu de ce que vous avez beaucoup d'argent! il donnera d'autres filles quand il lui plaira. M^{lle} Marquerite de St Paul vint hier ceans me dire que monsieur son curé l'a envoyée quérir, et lui a demandé comment elles vivent, quels sont leurs exercices, qui les conduit; qui les veut conduire et desirer qu'elles dépendent de lui entièrement, et elle ajouta qu'elle est toute prête néanmoins à tout quitter quand il nous plaira. Je lui ai dit qu'elle lui dise tout, et qu'elle ne lui cèle rien, et puis qu'on verra. Il sera bien difficile de conserver ces créatures dans l'état nécessaire pour bien aller. Celles de St Sauveur, depuis leur révolte, ne sont plus si soigneuses et se plaignent beaucoup: elles verront avec le temps le mal qu'elles font. Je vois ceux que je fais, et je ne m'en amende pas; priez pour cela, je vous en prie. Je suis, en l'amour de Notre Seigneur, etc

(1) D'après l'avis de saint Vincent, Mademoiselle devait être à St Nicolas où elle avait été élue Supérieure de la Charité; St Vincent lui donne rendez-vous à la Chapelle pour le samedi suivant.

à Louise de Marillac. 223.

169^e Lettre.

De sa santé, d'un placement d'argent et d'une demande de filles de la charité pour Sedan.

St. Lazare, le dimanche matin (1659)

Mademoiselle,

Soyez en repos de ma santé. Ma fièvre d'hier est beaucoup moindre, et je m'en vas prendre incontinent une médecine, laquelle, s'il plaît à Votre Seigneur, donnera lieu à mes petites sœurs: son saint Nom soit béni!

Je n'ai point dit qu'on avertit les dames: les officières suffiront. Et, si vous vous portez bien là où vous êtes, je ne pense pas que vous deviez venir à La Chapelle pour cette cérémonie.

Vous verrez. J'apprends le carrosse pour vous. Si vous y allez, essayez d'une chaise, s'il vous plaît. Pour cette affaire j'exclus le marchand de bois, ces gens-là sont sujets à se ruiner, et je n'en connais quasi point qu'un à Troyes, qui ne donne enfin du nez en terre. Pour l'autre, je n'en saurais que dire, sinon que cette quantité de maisons neuves me fait juger que c'est un entrepreneur, et ces gens-là, pour l'ordinaire, tombent en confusion dans leurs affaires.

Je viens de proposer à M. d'Horigny, si nous en aurons

224. Lettres de Saint Vincent

besoin; il prévoit que oui; dans deux jours je vous en répondrai, si vous ne trouvez mieux, quoique devant Dieu je ne voie rien de plus assuré. Par la miséricorde de Dieu, nous nous sommes acquittés cette année de dix mille livres, voire de quinze à peu de chose près, et j'espère que ce que la Providence nous a donné par monsieur le commandeur, nous empêchera de nous endetter, si ce n'est pour la maison qu'il nous faut acheter pour les filles.

Voici une lettre qu'un bon ecclésiastique m'écrit de Sedan. Voyez si nous pourrions envoyer quelque excellente fille. C'est nouvelle chrétienté, Monsieur le Duc et Madame la Duchesse sont catholiques depuis peu. Il y a quatre-vingt-dix ans que l'hérésie avait établi son trône en cette principauté. Ô que je souhaiterais que vous fussiez en bonne santé! Mais quoi, voici l'hiver, il n'y faut pas penser. Il écrit à Marguerite de St Paul, je ne lui baillerai point la lettre que je ne vous aie vue. Si Barbe¹⁾ de Nichelieu était ici, ce serait le vrai fait; pensez un peu à cela et à votre santé.

Je suis en l'amour de Notre-Seigneur, . . .

Votre très humble Serviteur

G. Desaul.

1) Barbe Argiboust.

à Louise de Marillac. 225

170^e Lettre.

Elle la remercie d'un remède, lui donne des nouvelles de deux frères malades, et l'engage à l'abandon.

(1639)

Mademoiselle,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais !

Je vous remercie très humblement de votre bonne médecine; je la prie bien..... M^o. notre médecin est d'avis que j'en prenne encore demain une avec du sirop de rose pâle, je vous prie très humblement de me faire encore cette seconde charité et de me l'envoyer ce soir.

J'ai toujours ma petite fièvre; notre frère Alexandre nous donne quelque espérance, et l'autre frère aussi; le premier a encore le jour de demain, qui est son quatorzième, un peu à craindre. M^o. d'Isorgny est malade d'une colique avec un peu de fièvre.

Cette petite incommodité me donnera le moyen de peuser un peu plus à nos petites affaires de la Charité, et après cela si Notre-Seigneur me donne vie, nous y travaillerons à bon cocient; votre lettre me fait voir avant bien quelque petit regret pour cela dans votre esprit. Mon Dieu ! Mademoiselle, que

226. Lettres de Saint Vincent

vous êtes heureuse d'avoir le correctif de l'empressement !
Les œuvres que Dieu fait lui-même ne se gâtent jamais
pour le non faire des hommes. Je vous prie d'avoir cette con-
fiance en lui, et que je suis, en son amour autant que Notre-
Seigneur le veut, Mademoiselle, votre très humble serviteur...

171^e Lettre.

Il lui parle de sa santé. Frère Alexandre malade. Mort de M.
de La Salle.

Octobre 1639.

Mademoiselle,

Je vous remercie très humblement du soin que vous
avez de moi. Ma petite fièvre est tierce, voici le troisième accès.
Elle me prit le soir que j'eus le bien de vous voir, pour être
descendu au réfectoire incontinent après avoir rendu le petit
remède que je pris. Le premier accès m'ôta le sommeil tout
à fait. Le lendemain, comme depuis, je me provoquai à suer,
qui a fait que les accès sont diminués, avec ce que j'ai été sai-
gué deux fois, de sorte que celui que j'ai à présent est fort
doux. M. notre médecin est d'avis que je me purge mercredi
prochain. Je vous prie de nous faire la médecine. Celle que

à Louise de Marillac. 227.

vous envoyâtes dernièrement a été inutile, non pas celle que prit M^r. Blatiron, qui s'en est allé avec M^r. d'Ala, car il s'en est fort bien trouvé.

Je vous remercie de l'avis que vous me donnez touchant l'infirmerie, et de la part que vous prenez à notre sujet de douleur, et vous recommande notre frère Alexandre, auquel on donnera à ce soir l'extrême-onction, ensemble au serviteur de monsieur le prieur. Le reste se porte bien, Dieu merci. Je fus bien fort consolé sachant que vous vous portez mieux, et prie Dieu qu'il vous redonne la force qu'il faut pour tant de besogne que Notre Seigneur vous prépare.

Je vous dirai un mot seulement touchant la perte que nous avons faite de feu M^r. de La Salle, et celle que nous sommes en danger de faire: que par la grâce de Dieu j'en ai mon cœur en paix, en la vue que c'est le bon plaisir de Dieu. Il me vient parfois quelque appréhension que mes péchés en sont la cause; mais voyant en cela même le bon plaisir de Dieu, je l'agrée de bon cœur, et suis en l'amour de Notre Seigneur,

Votre très humble serviteur
V. Desaul.

172^e Lettre.

Madame Goussant est fort mal. — Parle d'une maison.

Octobre 1639.

Mademoiselle,

Je viens de voir M^{me} Goussant, qui n'est pas grièvement mais dangereusement malade; et elle le reconnaît et me l'a dit. Il faut prier Dieu pour elle; son cœur est toujours dans son carré de la volonté de Dieu. J'y ai laissé madame la chancelière; elle m'a dit qu'elle vous enverra demain son carrosse. Je vous baillerai un papier avant que vous partiez. S'il y avait du logement assez, il faudrait entendre cette affaire-là; mais n'y en ayant point, cela est considérable, nous en parlerons. Je vous souhaite cependant le bonsoir et suis, en l'amour de Notre-Seigneur, etc. . . .

173^e Lettre.

Il la prie de permettre un voyage à une Fille de la Charité.

Mademoiselle,

- Mardi soir (1639)

Si vous pouvez donner quelqu'une de vos filles à l'Hôtel.

à Louise de Marillac. 229.

Dieu en la place d'Henriette, je pense que vous lui ferez charité non petite, car je ne pense pas, qu'à moins d'être malade, elle puisse souffrir la mortification de ce voyage. Que si vous n'en avez point pour suppléer à son défaut, la volonté de Dieu paraît qu'il faut qu'elle attende, quoi qui en puisse arriver. Mais je serais consolé, ce me semble, si elle pouvait avoir cette consolation. Je vous prie m'excuser de ce que je n'ai pu voir vos filles, je le ferai au premier jour. Vous ne me dites rien de votre santé; que si vous n'avez que ce que vous avez eu d'autres fois, j'espère que cela vous profitera et vous guérira tout-à-fait. Je n'ai pu non plus voir l'affaire de M^{me} de Liancourt; je le ferai ce soir, que je vous souhaite, aussi bon que je suis, en l'amour de Notre Seigneur, etc...

174^e Lettre.

Parle de sa santé. - De M^{me} Burgis. - D'une peine intérieure.

(1639)

Votre médecine, Mademoiselle, m'a bien fait. Les eaux ne m'ont jamais profité pendant la fièvre, à Forges ni ici. Nous en essayerons néanmoins, car nous en avons ciens, à votre service si vous en avez besoin. Ma petite fièvre est,

230. Lettres de Saint Vincent

comme vous dites, double-tierce, mais vous savez qu'en cette saison je l'ai pour l'ordinaire double-quarte, et l'ai déjà eue telle cette automne.

Vous ferez bien de faire venir M^{me} Curgis. Je vous supplie me mander combien il reste encore de petites filles. Mais pour votre mal de tête que faites-vous? Je pense bien que peut-être vous aurez besoin de vous purger un peu. Je suis bien aise de ce que vous me dites de votre petite peine; ô sus, Notre-Daigneur sera votre consolation, comme je l'en prie de tout mon cœur, et vous de faire votre possible pour cela.

Je suis en son amour, etc

175^e Lettre.

D'une sœur à rappeler et d'une autre à remplacer.

(1639)

Il faudra donc envoyer quelqu'un quérir, dès demain, notre sœur Barbe et envoyer dès aujourd'hui Henriette, et mettre Nicole à sa place. Mais il sera bon que vous tiriez parole d'aller et de revenir toutes fois et quantes qu'on la rappellera. Le pèlerinage de Notre-Dame des Vertus lui pourra faire obtenir quelque grâce de Dieu. Je suis en son amour, etc

à Louise de Marillac. 231.

176^e Lettre.

Lui trace son itinéraire pour son voyage à Angers.

Mademoiselle,

Je ne puis répondre à toute votre lettre, je lui peux dire puisque Notre Seigneur vous donne mouvement d'aller à Angers, aller-y. in nomine Domini, ce qu'il garde est bien gardé. Aussi bien Madame Traversay a toujours difficulté, cela m'a fait penser que peut-être Notre Seigneur veut que l'œuvre se fasse par soi-même, et de soi-même, sans mélange. S'il vous plaît de prendre le coche de Chateaudun, vous passeriez par Chartres et y pourriez faire vos dévotions, en passant. De Chateaudun vous aurez onze lieues jusqu'à Orléans, et peut-être moins jusqu'à Notre-Dame de Cléry. On passe la rivière, on auroit, ce me semble. Vous éviteriez par ce moyen le pavé étant trois ou quatre lieues près d'Orléans où je vous conseille d'aller passer, et pour y aller il faudra que vous louiez une charrette à Chateaudun, le cocher ne vous coûtera rien pour cela, il est de céans. J'ai dit à notre père Louistre qu'il vous baille les places que vous demanderez. Il partira mardi, voyez si vous le pouvez pour ce jour-là. Nous avons aussi parlé de la manière de traiter avec ces messieurs, qui est à la charge de

changer les filles, et qu'il n'y en aura point d'autres avec elles. J'écrirai de cela à M^o. l'abbé de Vauce qui est le grand Vicaire qui dirige cette affaire. Il faudrait bien, au retour, que vous visitiez la Charité de Richelieu qui est à huit lieues de Saumur où est Notre-Dame des Ardilliers, et de là Richelieu. Vous prendrez le carrosse de Tours qui est à dix grandes lieues de Richelieu, par deçà. Dès que vous serez arrivée à Orléans, vous enverrez sur le port pour trouver un bateau que vous ne prendrez pas exprès.

À Angers, vous vous logerez selon l'adresse que vous donnera M^o. Gravon par lequel et par Madame Laty vous ferez écrire à ses parents, et aussi à Angers que vous allez exécuter l'intention de feu Madame Goussault et qu'elle recommanda beaucoup, dès sa maladie, à ce qu'ils vous assistent. Vous y verrez aussi les filles de St^e Marie de ma part.

Je vous envoie le petit règlement que vous ferez mettre au net, et changerez ce qu'il faudra. Peut-être que je vous trouverai en revenant à Tours, ou par les chemins. Je prie Notre-Seigneur cependant qu'il vous conduise par la main lui-même, qu'il bénisse votre voyage et ramène en parfaite santé, et suis en l'amour de ce même Seigneur, votre très humble, etc...

P. S. - Écrivez-moi, s'il est besoin, par homme exprès à Fréneville où je serai deux jours où par là mercredi matin, et s'il y a quelque réponse qui presse je la vous enverrai aux

à Louise de Marillac. 233.

filles de St^e Marie d'Orléans.

177^e Lettre.

Il la prie de différer son voyage pour Angers, jusqu'à son prochain retour.

De Richelieu, ce 24 Octobre 1639.

M^oadamoiselle,

Les dyssenteries de ce quartier dégénérant en contagion, les magistrats de cette ville viennent d'envoyer quérir Monsieur Lambert, leur curé, pour aviser à l'ordre qu'il faut tenir en cette ville pour la peste qui y est en trois endroits. Cela me donne sujet de vous prier de différer votre voyage quoique j'aie mandé à M^o. l'abbé de Vaux, grand vicaire d'Angers, que vous y pourriez être vers le commencement du mois prochain; attendre notre retour, M^oadelle, je vous en prie, et nous verrons. Je vins en cette ville, il y a deux jours, et j'ai vu sœur Louise en passant dans l'Eglise; elle est ravie dans l'espérance de vous voir. Je n'ai point encore vu notre sœur Barbe; les choses vont mieux, Dieu merci. J'espère partir de cette ville dans trois ou quatre jours, et d'être à Paris vers le dix ou douze du mois prochain, et suis cependant dans l'espérance de vous y

234. Lettres de Saint Vincent

trouver, en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère,
Vostre très humble Secriteur.

19. Depaul.

178^e Lettre.

Temoignant une vive sollicitude pour Mademoiselle et ses filles.

10 Novembre 1639.

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais !

J'arrivai hier soir tout tard, et vis votre lettre de Saumur, la première entre plusieurs; ô mon Dieu, que je suis en peine de vous et de vos filles! J'espérois vous trouver ici à cause de la défluxion que m'aviez mandé qui vous avait prise; nous verrons au ciel pourquoi la Providence en a disposé de la sorte; cependant je vous supplie sur toutes choses de vous bien conserver parmi les grands dangers que vous rencontrerez à Angers. Voici la réponse à ce que vous demandez: j'aurois mieux que vous logeassiez à la ville que dans la maison, et pense qu'il est expédient que vous ne receviez rien de votre voyage, Notre Seigneur y pourvoira, s'il lui plaît. Il serait bien à souhaiter que les filles fussent seules dans l'hôpital; il est à craindre que la présence de cette dem^{elle}

à Louise de Marillac. 235.

ne soit un sujet d'embaras. L'on ne m'avait point dit cela; nous aurions stipulé autrement si je l'eusse su; il sera pourtant fâcheux de la faire sortir en présence. Quel remède? votre prudence en usera selon qu'elle jugera pour le mieux.

Je suis bien aise que vous ayez amené la petite Jeanne; si vous avez besoin de quelque autre fille pour revenir, vous pourrez mander à sœur Barbe qu'elle vous aille voir à Saumur, à Chinon ou à Tours avec sœur Louise, et qu'elle vous amène la bonne fille qui s'est présentée là à moi pour être de la Charité. J'ai un peu de peine que vous alliez à Richelieu, à cause de la maladie qui y est; nos chères sœurs ont cessé la visite des malades et les écoles; il mourut le lundi que je partis, une petite fille qui avoit été à leur école le samedi auparavant; que si vous y allez, n'y soyez qu'un jour, je vous en prie. Votre lettre a fait des merveilles à l'égard de vos filles; elles sont bien à présent et contentes, pourvu qu'elles vous voient; nous y avons laissé un de nos prêtres et un frère séparés pour assister les pestiférés. Je trouve fort bon que notre sœur Barbe visite celles d'Angers, et je vous promets, Dieu aidant, de voir celles de La Chapelle, et si je puis, les enfants trouvés aussi. Je n'ai encore pu voir monsieur votre fils; ce

(17) Barbe Angiboust, alors à Richelieu.

236. Lettres de Saint Vincent

sera au premier jour, et vous pouvez croire que je suivrai vos sentiments, pourvu que vous ayez bien soin de votre santé que je recommande à Notre-Seigneur de tout mon cœur, étant en son amour; etc.....

179. Lettre.

Ch. joie de la savoir arrivée. — Des filles à envoyer — Du traité. —
Nouvelles de la Maison.

Paris, 17 Décembre 1639.

Mademoiselle;

J'ai reçu, hier au soir, la vôtre du jour de Saint Nicolas, laquelle me porte une fort sensible consolation ensuite de la peine que j'avais du lieu où vous pourriez être et de l'état de votre santé. Béni soit Dieu de ce que vous voilà donc à Angers et logée avec le bon M^r. l'abbé de "Daux". Je ne vous répondrai pas, par la présente, à tout ce que vous me mandez, parce que je n'ai encore pu voir vos filles de La Chapelle, et que le messager s'en va partir bientôt.

Je vous ai écrit cette semaine pour répondre à la vôtre

(1) L'abbé de Daux, M. Gui Lanier, grand Vicaire d'Angers, fut l'ami de Saint Vincent et l'imitateur de son zèle et de ses vertus.

à Louise de Marillac. 237.

de Saumur, et adressé ma lettre à M^o. l'abbé de Vaux auquel je me suis donné l'honneur d'écrire. C'est aujourd'hui le samedi des quatre temps qui m'oblige à aller dire une messe à Notre Dame pour la Charité; après dîner ou demain matin, j'irai à La Chapelle, parlerai à M^o^{me} Durgis, et commencerai à donner l'ordre pour les filles que vous demandez; mais je pense qu'il ne faut pas parler à Marie de Saint Germain, ni à celle de Saint Paul. Je tâcherai de vous envoyer les autres au plus tôt, et parlerai un peu à M^o^{me} Durgis; il y a des choses à dire beaucoup pour et contre. Hélas! mon Dieu, que ferons nous pour Nantes où il est nécessaire que nous en envoyions au plus tôt." Je fis bien espérer cela à M^o^{me} la duchesse d'Aiguillon, pour Henriette; je ne finis, dit-on, rien de rien.

Pour les articles, je pense que vous avez bien répondu et qu'il n'est pas besoin d'en faire encore; nous verrons dans quelque temps, pendant lequel l'on fera un essai du bon plaisir de Dieu. Vous ferez bien d'en parler de la sorte, ce me semble, et même de montrer leur petit règlement de vie à M^o. de Vaux et à tel autre qu'il jugera convenable, et notamment de bien affermir les filles dans la résolution de la bien garder, de suivre la direction en la manière qu'elle est touchée.

(1) On ne put en donner qu'en 1666.

238. *Lettres de Saint Vincent*

dans le dit règlement; et vous leur inculquerez, tant à ces messieurs qu'à elles, l'importance de ne le pas changer. M^{me} la duchesse d'Aiguillon me le disait encore ces jours passés.

Je fus hier samedi à La Chapelle, où je vis toutes vos filles. Elles sont fort bien; par la grâce de Dieu, M^{me} Turgis en est fort contente. Bennette est encore chez elle; son frère est venu dire qu'avant d'aller à St Germain, elle viendrait à La Chapelle; il n'est pas expédient qu'elle y aille. Je ferai envoyer quelque autre à St Germain et la ferai retenir ici pour lui faire connaître sa faute. Je trouve difficulté à vous envoyer M^{me} Turgis, et je pense qu'il sera bien de vous envoyer Geneviève qui était auprès de vous lorsque vous étiez ici, ou bien Marie qui était aux Enfants-Trouvés; que si nous vous envoyons celle-ci, l'on enverra celle-là à St Germain, ou toute autre. Je tâcherai de les faire partir dans trois jours.

Monsieur votre fils se porte bien; je ne l'ai pas encore entretenu. Je m'en vas envoyer quérir vos filles après-dîner, pour les faire partir après-demain deux à deux, et leur ai dit que vous ayez soin de votre santé.

à Louise de Marillac. 239.

180^e Lettre.

Lui dit la peine de tous de la savoir malade ; il s'inquiète de son retour. Ses filles doivent être arrivées.

Paris, 31 Décembre 1639.

Mademoiselle,

Vous voilà malade par l'ordre de la Providence de Dieu ; que son saint nom soit béni ! j'espère de sa bonté qu'elle se glorifiera encore en cette maladie comme elle a fait en toutes les autres ; et c'est ce que je lui fais demander incessamment et ceans, et ailleurs, où je me trouve. O que je voudrais que Notre Seigneur vous fût voir de quel cœur chacun le fait, et la tendresse des officières de la Charité de l'Hôtel-Dieu pour cela, lors que je le leur dis avant bien dans une petite assemblée. Je vous supplie, Mad^e, de faire votre possible pour le recouvrement de votre santé, et de ne vous rien épargner, surtout si vous avez besoin d'argent. Le bon M^r. l'abbé de Daux ne vous en refusera pas en attendant que je vous en envoie, comme je le ferai si vous me le mandez. Or pour votre retour, il faudra que ce soit en litière, nous tâcherons de vous en envoyer lorsque vous serez en état de cela. Monsieur votre fils vint bien ceans m'apporter votre lettre qui me fut une consolation que vous pouvez penser

240. Lettres de Saint Vincent

à cause de ce que l'on m'en avait mandé.

Vous avez à présent à Augers *M^{me} Turgis*, Barbe et Clémence, comme j'espère, qui partiront d'ici l'avant-veille de Noël par le coche d'Orléans. Les choses vont assez bien à La Chapelle, selon votre ordre; je salue vos bonnes filles, et suis, en l'amour de Notre Seigneur, etc.....

181^e Lettre.

Il la remercie de ses lettres. — Il l'engage à revenir. — Il lui indique la manière de traiter avec les administrateurs.

Paris, 11 janvier 1660.

M^{ademoiselle},

J'ai reçu trois de vos lettres cette semaine, dont j'ai une consolation qu'il n'y a que Dieu seul qui le puisse exprimer, qui est le seul qui me la puisse donner; mais cette consolation souffre par-ci par-là quelque intervalle, par ce que vous me dites de l'état de votre mal. Je vous prie, *M^{adelle}*, de le faire toujours, et quand vous serez en état qu'on vous envoie une litière pour vous en venir, de faire tout votre possible pour vous faire guérir. Qu'on que ces messieurs veulent traiter par écrit, vous le ferez in nomine Domini, et vous ferez faire traité à votre nom

à Louise de Marillac. 241.

comme directrice des filles de la Charité, servante des pauvres malades des hôpitaux et des paroisses, sous le bon plaisir du Supérieur général de la Congrégation des prêtres de la mission, directeur des dites filles de la Charité. Au lieu où il fait mention, dans leur petit règlement, qu'elles dépendront des Supérieurs de Paris, vous pourrez exprimer le dit Supérieur. Que si l'on vous demande les lettres de l'érection de ce corps, vous direz qu'on en n'a point d'autre que celle du pouvoir qui a été donné au dit supérieur, directeur des confréries de la Charité, comme l'on fait partout, notamment en ce diocèse. là, à Bourgneuf, aux terres de M^{me} Goussault, ce me semble, toutefois je n'en suis pas bien assuré à Richelieu dans le diocèse de Poitiers. Vous ferez bien d'envoyer quérir les filles de Richelieu, et cela au plus tôt, pour ce que la contagion y allant cesser, elles recommenceront à travailler. L'on prie Dieu pour vous en bien des endroits; de Paris chacun s'intéresse à votre santé; vous ne sauriez croire à quel point cela va.

132^e Lettre.

Lui rend compte de l'assemblée des dames de la Charité. Son retour est bien nécessaire pour les enfants trouvés.

Paris 17 Janvier 1640.

Mademoiselle,

Mon Dieu, que vous m'obligez de m'écrire à toute main; mais quoi, vous ne me mander point l'état de votre maladie? Je vous supplie, Mademoiselle, de le faire exactement, afin que je vous envoie une litière lorsque vous serez en état de vous en revenir au plus tôt que votre indisposition le vous pourra permettre. O que votre présence est nécessaire ici, non seulement pour vos filles, qui se portent assez bien, mais aussi pour les affaires générales de la Charité! L'assemblée générale des dames de l'Hôtel. Dieu se fit jeudi passé. M^{me} la princesse et M^{me} la duchesse d'Aiguillon l'honorèrent de leur présence. Jamais j'en ai vu la Compagnie si grande ni tant de modestie ensemble. L'on y résolut de prendre tous les enfants trouvés; vous pouvez penser, Mademoiselle, que vous n'y fûtes pas oubliée. Je vous ai mandé qu'il sera bon que vous stipuliez comme directrice de la Compagnie des pauvres filles de village de la Charité, sous le bon plaisir du Supérieur général de la

à Louise de Marillac. 243.

congrégation des dites filles; mais je vous prie, Mademoiselle, de faire cela au plus tôt, et de partir d'Angers incontinent après que vous aurez passé les articles, lesquels je vous prie de presser au plus tôt. J'écris à M. Lambert qu'il vous envoie vos filles de Richelieu; mais si toutes choses sont disposées pour vous en venir, ne les attendre pas; envoyez-les plutôt un homme, pour qu'elles vous aillent attendre à Tours, si vous pensez qu'elles ne puissent vous trouver à Angers.

183^e Lettre.

Il l'engage à conclure le traité et à revenir sans retard

Paris, 22 janvier 1640.

Mademoiselle,

Je revins hier au soir des champs et trouvais celle que vous écrivez à M. d'Albigny du 14 de ce mois. Votre lettre me fait juger que vous ne recevez pas les miennes; je vous ai écrit toutes les semaines, et il n'y a que trois jours de la dernière fois; cela me fait juger que mes lettres ne vous sont pas revenues. Voici la réponse aux choses principales que vous m'écrivez: premièrement, touchant les articles de messieurs les maîtres de l'Hôpital, qu'il me semble que vous ferez bien de

244. Lettres de Saint Vincent

les passer sous votre nom comme directrice des pauvres filles de la Charité, sous le bon plaisir du Supérieur général de la Compagnie des Prêtres de la Mission, directeur des dites filles. Quant aux conditions, je ne sais que vous dire sans les voir, sinon que s'ils veulent que ce soit selon les articles de leur règlement et pour leur dépense, je pense qu'il leur faut pour le moins cent livres pour chacune. Pour votre retour, je vous prie que ce soit le plus tôt qu'il vous sera possible, et de prendre un brancard, et de louer à cet effet deux bons forts chevaux. Je vous aurais envoyé une litière, n'était que je ne sais lequel il vous faut, une litière ou un brancard; le dernier me semble plus commode; je vous supplie, Madelle, de ne vous rien épargner, et quoi qu'il coûte, de prendre ce qui vous sera le plus commode. Un seigneur de condition m'ôte la plume de la main et me fait vous dire que je vous attends avec le cœur que Notre Seigneur et sa sainte Mère savent. Je suis en leur amour, etc

Votre dévoué Serviteur

V. Depaul.

à Louise de Marillac. 245.

184^e Lettre.

Il lui indique les moyens pour son retour.

Paris, 28 Janvier 1660

Mademoiselle,

Je suis été fort consolé de ce que vous m'avez mandé l'espèce de votre maladie, dans l'espérance que l'air vous remettra. Si vous prenez un brancard ainsi que je vous ai écrit (car le carrosse, surtout sur le pavé d'Orléans à Paris, vous tourmenterait trop,) il vous suffira que vous ayez une fille avec vous, et vous pourrez faire venir les autres par eau jusques à Tours et de là en carrosse jusques ici. Pour M^{me} Bourgeois, ma pensée est qu'il la faut laisser de delà jusques au temps que vous me marquez et peut-être pour toujours. Ce que vous me mandez pour difficulté n'est pas considérable. J'oubliais à vous dire touchant votre retour que je vous aurais envoyé un coche, n'était qu'il y a trois lieues de mauvais chemin entre Chartres et le Mans, qu'on ne peut passer en cette saison; joint d'ailleurs que nous ne pourrions divertir les coches de leurs voyages ordinaires sans faire crier le public. Je vous ai dit ma pensée touchant les articles et les qualités que vous y devez prendre. Vous ferez bien de mener cette bonne damoiselle et les filles

246. Lettres de Saint Vincent

desquelles vous me parlez. Ce que je vous ai dit de monsieur votre fils est vrai; si vous me mander le jour que vous pourrez être à Chartres, si vous y passez, il vous ira attendre; et là, si vous êtes forte, vous pourrez vous mettre dans le coche. Vous ferez bien de prendre de l'argent de delà pour n'en demeurer pas court par les chemins. Nous rendrons ici ce que vous nous manderez. Je suis dans l'espérance de vous voir en bonne santé, et dans le désir que ce soit bientôt, sans pourtant vous presser. Voici une image qu'on a fait imprimer à la Charité. Vous êtes la première à qui j'en envoie. C'est le peintre qui l'a fait graver, elle lui coûte quatre-vingts écus.

Vos filles se portent bien, Dieu merci, et font aussi bien. Je suis en l'amour de Votre Seigneur, etc

185^e Lettre.

Il l'engage à prendre un brancard pour revenir Nouvelles de ses filles; sa présence est bien nécessaire.

Paris, 31 janvier 1660.

Mademoiselle,

Celle que vous m'avez écrite par une main empruntée et qui me fut rendue hier, me parle de la diarrhée qui vous

à Louise de Marillac.

1647.

est survenue, et m'a mis en peine non petite pour le mal que vous souffrez. Béni soit Dieu de ce que c'est son bon plaisir. J'espère de sa bonté qu'il vous redonnera la santé, et fais redoubler les prières pour cela. Mais que me dites-vous de revenir par eau, Mademoiselle? Ah! Jésus, il s'en faut bien garder. Je vous prie de faire faire un brancard, et de louer ou acheter plutôt deux bons chevaux (nous bailleront ici ce qu'ils coûteront,) et de vous en venir de la sorte. J'en ai fait une fois autant, et l'air m'a remis si bien qu'en moins de trois jours, je me portais si bien que je me mis dans le carrosse de madame la générale.

Il me semble que M. Grandnon a écrit, comme vous verrez par sa lettre, à un homme de qualité d'Angers. M. Dufrene m'a dit par lui-même et sans que je lui en parlasse, qu'il est bon que vous m'envoyiez un reçu de deux mille livres qu'il a à vous, et un mot de lettre pour lui, sur laquelle vous lui mandiez de mettre cette somme entre mes mains, ou de telle autre qu'il vous plaira. Monsieur votre fils s'offrait bien de vous aller voir à Angers, mais je ne l'ai pas jugé nécessaire; mander-moi votre sentiment. Vos filles font bien; Anne l'ancienne m'a dit que Marie est trop exacte. Ah! que nous avons tous grand besoin de vous pour le général des affaires! J'espère de la bonté de Dieu qu'il vous

248. Lettres de Saint Vincent

ramènera en santé. Au nom de Dieu, Mademoiselle, faites tout ce que vous pourrez à cet effet, et d'être la plus gaie qu'il vous sera possible. Je rends grâce à Dieu de ce que notre chère sœur Elisabeth se porte mieux, et remercie très humblement notre chère Mère la supérieure de la Visitation Sainte Marie du souvenir qu'elle a de moi. Je m'en vais célébrer la sainte messe pour elle et pour toute sa sainte communauté. Bonjour, Mademoiselle, je vous prie derechef d'avoir soin de votre santé, et suis en l'amour de Notre Seigneur, etc

P. S. Il y a quelque temps que j'ai reçu les deux lettres ci-incluses.

186^e Lettre.

La joie de la savoir mieux. La reconnaissance pour M. l'abbé de Vada. D'une Maison et des Filles de la Charité.

Paris, 4 février 1640.

Mademoiselle,

Vous pouvez penser à la joie que mon âme a reçue voyant votre lettre du 13 janvier. mais non pas la sentir, ô Jésus, Mademoiselle, que je rends grâces volontiers à Dieu, de ce que vous vous portez mieux, et que je le prie de bon coeur qu'il vous redonne

à Louise de Marillac. 249.

des forces, pour revenir bientôt! O très volontiers, Mad^{elle}, nous recevrons ce bon gentilhomme parmi les ordinands, et le logerons et servirons le mieux qu'il nous sera possible, en la rue du bon M^o. l'abbé de Vaux, qui vous en a parlé, et en la reconnaissance des obligations que vous lui avez et nous tous, et aussi de vous. M^o. Lambert me mande qu'il vous allait envoyer vos filles de Niebelieu dans la charrette de la maison; si Notre. Seigneur vous donne quelque rue sur Barbe pour la direction, disposez-en, et envoyez quelque autre à sa place. Nos bonnes filles d'ici font bien, Dieu merci, je les confessaï avec consolation il y a trois jours. J'ai été fort occupé ce matin à l'occasion d'un logement à la Villotte, et y trouve quantité d'avantages; M^o. le curé offre sa cure, nous verrons.

Que ferons-nous de la sœur de Marie de St Germain qui est borque? elle paraît assez bonne fille, mais je ne sais pas si elle a de l'esprit; sa bonne sœur nous presse de la prendre. Vous ne me dites rien à ce que je vous ai mandé touchant le bancard. L'on m'ôte la plume de la main, pour aller à la messe qui se va dire à Notre Dame pour la Charité de Lorraine. Bonjour, Mad^{elle}, je suis, etc

250. Lettres de Saint Vincent

186^e Lettre. (bis)

Lui envoie des lettres pour ses filles.

De St. Lazare ce mercredi

Mademoiselle,

Voici des lettres pour les bonnes filles de Dache, si je le puis car après dînée j'irai à la Chapelle; je vois bien par la lettre de M. le Curé combien ces bonnes filles lui touchent au cœur, et qu'il est expédient qu'on leur parle parfois, je le ferai, qui suis en l'amour de Notre Seigneur,

Votre très humble et obéissant
serviteur V. D.

187^e Lettre.

Exprime son bonheur de son meilleur état de santé. De ce qu'elle travaille à établir la Charité. Annonce un don important pour les freres.

St. Lazare 10 février 1640.

Mademoiselle,

J'ai reçu la vôtre du 27 du mois passé; qui m'a apporté tant de consolation que rien n'a été capable de me

à Louise de Marillac. 257.

contrister depuis. Béni soit Dieu de ce que vous voilà donc en meilleure santé, et de ce que vous minuter votre retour. O! que vous serez la bien reçue, et qu'on vous attend avec grand désir! Je loue Dieu de ce que les dames de cette bonne ville. là témoignent agréer l'exercice de la Charité de l'Hôtel Dieu, et le prie qu'il fasse réussir cette sainte entreprise à son honneur. Vous n'avez pas envoyé les mémoires des dames d'ici, Madelle? je pense l'avoir fait, et que vous les avez à présent reçus; sinon nous les enverrons à votre retour, et ne laisserai pas de les mettre en la pratique; nous en faisons souvent de la sorte pour les Charités des Champs; car le temps est court pour vous en faire faire une copie, le messenger part dans quatre jours. Vos filles sont bien, Dieu merci; nous en avons reçu deux que nous pourrions mettre avec les autres dans deux jours; il y a long temps que je les remets, attendant votre retour, ces bonnes Lorraines ne résistent point. J'attends dans six heures la fille de M^r. Cornuel, (1) qui a laissé six mille livres de rente aux forçats, pour traiter de la manière de les assister. Je suis étonné de ce que vous ne me dites rien de vos filles de Richelieu; elles vous sont allées trouver. Or sus, je

(1) M^r. Cornuel, riche financier.

252. Lettres de Saint Vincent

finis, avec de nouvelles actions de grâce, que je rends ici de rechef à Dieu de ce que par sa grâce, nous vous verrons bientôt. Je suis, en attendant cette chère journée, en l'amour de Notre Seigneur, etc

188^e Lettre.

Il parle d'une lettre à M. de Vaux, au sujet du traité avec l'Administration de l'Hôpital d'Angers.

Le Lundi à 10 heures.

(1640)

Mademoiselle,

Je viens de recevoir tout présentement celle que vous écrivez à M^o. l'abbé de Vaux, et la trouve fort bien, si ce n'est qu'il me semble qu'il y aurait eu lieu de lui dire que si ces messieurs desoient la clause du renvoi, qu'il est juste qu'on y mette celui du rappel des filles, lorsqu'on le jugera expédient. Vous m'aurez consolée de faire mes recommandations et mes excuses au bon M^o. de Vaux, de ce que je ne lui ai écrit, et de lui dire que je le ferai au prochain voyage. Bonjour, Mademoiselle, je suis, etc

P.S. Avez-vous pas reçu une lettre que je vous ai envoyée de nos Sœurs de Richelieu qui vous mandent,

à Louise de Marillac. 253.

et M^{re}. Lambert à moi, qu'il y a deux bonnes filles de là
qui se présentent pour être de la Charité.

189^e Lettre.

Avis pour la retraite d'une jeune personne, en préparation à son
mariage

lundi matin, (1640)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec vous pour jamais !

Il sera bon que vous continuiez les oraisons ordinaires
et que vous en donniez une particulière à cette bonne fille
pour l'entrée en son mariage :

1^o Deo raisons qu'à une femme de bien vivre avec
son mari, sur quoi vous lui donnerez trois autorités. La première,
ce que dit saint Paul, que le mari est le chef de la
femme, et par conséquent que c'est à elle d'avoir la même
dépendance de son mari, qu'ont les membres à l'égard du
chef; 2^o ce que dit le même saint Paul aux femmes, qui
est qu'elles obéissent à leurs maris; 3^o que Dieu dit qu'il
faut que la femme quitte père et mère pour suivre son
mari.

254. Lettres de Saint Vincent

Le second point est à savoir en quoi consiste la bonne vie d'une femme avec son mari. Or, elle consiste à aimer son mari plus que toutes choses, après Dieu. En second lieu, à lui complaire et obéir en toutes choses qui ne sont pas péchés.

Le troisième point est des moyens pour obtenir la grâce à une femme pour bien vivre avec son mari: 1^o c'est de le demander à Dieu; 2^o de ne souffrir dans son cœur aucune pensée de moindre estime de lui; 3^o de ne dire ni faire jamais aucune chose qui lui puisse déplaire; 4^o se proposer l'imitation de quelque femme mariée qui vit bien avec son mari; 5^o d'avoir dévotion à honorer le mariage de saint Joseph et de la sainte Vierge.

Vous avez l'esprit trop défiant. Ayez confiance que Notre Seigneur fera son bon plaisir en monsieur votre fils.

Il faut accomplir pour Angers ce que vous avez promis, oros que contre votre sentiment.

Si je le puis, j'irai demain à La Chapelle ou y en verrai. Bonjour, Mademoiselle; je suis, en Notre Seigneur,
Votre tout dévoué Serviteur,

à Louise de Marillac. 255.

190^e Lettre.

Au sujet d'un ecclésiastique que M^{me} de Liancourt désire pour la Roche-Guyon.

Lundi matin, aux Bons-Enfants. (1640)

M^{ademoiselle},

L'on me demande fort souvent des ecclésiastiques de plusieurs endroits; mais j'en connais peu que je puisse bien donner, notamment à M^{me} de Liancourt pour les conditions qu'elle désire. Si M^o. Bourdoise ne lui en peut donner, je pense qu'elle fera bien d'en demander à M^{ons} J^e de Beauvais, mais non pas, pour la Roche-Guyon, à M^{ons} J^e de Rouen. Il y a grande difficulté d'un évêque à un autre.

Je suis bien fâché de ce que je ne vous ai pu donner le temps que vous désiriez à la Chapelle, et de ce que je ne le pourrai non plus (si vous venez mercredi à Paris,) à la chambre de vos filles de S^t Nicolas. Je pars ce matin pour aller voir M^{me} la présidente de Herse, indisposée, qui se plaint de moi (à douze lieues d'ici,) et ne reviendrai peut-être de quatre ou cinq jours. Au retour, vous pourrez faire quelque tour en cette ville, ou j'irai à la Chapelle. Je me recommande cependant à vos prières, et suis en l'amour de Notre Seigneur, M^{ademoiselle}, votre, etc . . .

256. Lettres de Saint Vincent

P. S. Je loue Dieu de ce que vous êtes quitte à si bon marché de ce grand embarras; je vous prie de vous ménager pour Dieu.

191^e Lettre.

Il lui dit son sentiment sur le règlement des soeurs, qu'elle lui a envoyé.

Mercredi matin (1640)

Mademoiselle,

Je viens de lire l'emploi de la journée que vous m'avez baillé, et le trouve bien. Ce qui me faisait paraître la chose autrement, c'était que je ne distinguais pas en moy espris les emplois des filles. Or, voici comme je pense qu'il sera bon, c'est que celles de La Chapelle et de l'Hôtel-Dieu le peuvent observer tel qu'il est; celles des paroisses, des enfants et des forçats, auront en vue de l'observer à leurs emplois près. Celui des soeurs des paroisses est assez bien spécifié; à la fin, vous ajouterez à ces lignes, de l'emploi des enfants, ce que vous jugerez à propos, et en celui des forçats, ce qui est propre aux filles des forçats; mais pour cela, il est bon de savoir ce qu'elles font, et le mettre. Vous mettrez aujourd'hui celui des enfants et me l'enverrez, et je le verrai

à Louise de Marillac. 257.

à ce soir. Je pense que la Providence veut que vous n'alliez pas aux Enfants⁽¹⁾ aujourd'hui. M^r. de Vincy a besoin de son carrosse, et j'appréhende de revenir des Enfants si loin demain étant échauffé après avoir parlé. Pourrez-vous différer jusques à vendredi, et mander les filles demain chez vous, à La Chapelle, où je me rendrai ? Si vos ordres, déjà donnés, y résistent, ne faites pas difficulté d'emprunter un autre carrosse, et de vous en aller aujourd'hui. Je me rendrai demain aux Enfants-Trouvés, Dieu aidant. Bonjour, Mad^{elle}, renvoyez-moi à ce soir ledit emploi de la journée.

192^e Lettre.

Enverra un confesseur à des demoiselles qui étoient en retraite

S^t Lazare, 27^{let} 1640

Mademoiselle,

Je trouve bon ce que vous me mandez. Vous aurez donc agréable de le faire au plus tôt, Mad^{elle}, et de m'excuser si je ne vous vas voir aujourd'hui, parce que je suis pressé d'aller à la ville. Je vous enverrai tantôt quelqu'un

(1) Il semble que c'est des Bons-Enfants que S^t Vincent parle ici.

258. Lettres de Saint Vincent

pour confesser vos demoiselles, et voudrais pouvoir faire le même touchant les points que vous me demandez... Mais je ne me ressouviens de pas un seul, vous ayant dit ce qu'il me vint pour lors à l'esprit; s'il m'en ressouvient, m'y appliquant tantôt en allant par la ville, pour lors je le vous écrirai et enverrai. Je vous souhaite cependant le bonjour, et suis en l'amour de Notre Seigneur, etc.

193^e Lettre

Il raconte sa visite à M^{me} du Vigean à cause de la mort de son fils.

St-Lazare, Jeudi matin (août 1640)

M^{ademoiselle},

Je viens d'écrire à M^{me} la marquise de M^oaignelais et de lui envoyer vos deux lettres d'hier et d'aujourd'hui, et retiens ici la fille jusqu'à ce que j'aie réponse si elle pourra faire cinq ou six jours de retraite. Je perdis hier une journée pour aller voir M^{me} la duchesse d'Anguillon et M^{me} du Vigean, sur la mort du fils de celle-ci. Les gens de ma dite dame me vinrent quérir pour cela. Mais je trouvai que Notre Seigneur avait fait l'office de consolateur de la mère d'une manière surnaturelle. Jamais j'en'ai

à Louise de Marillac. 259.

en l'image de la force de Dieu dans l'affliction, comme en cette bonne dame. Cela est une affaire que nous avons d'importance, m'ôte beaucoup de temps de notre visite, laquelle ne sera point achevée, à ce que je crains, d'aujourd'hui jeudi en trois jours; et, par conséquent, je crains bien qu'il faudra aller à la quinzaine. Cette fille vous portera la présente après que j'aurai eu réponse de madame la marquise et la vous fera avoir. Sur quoi je suis, en l'amour de Notre Seigneur, etc.

P. S. Je suis bien aise que vous espériez quelque chose de cette bonne Lorraine, et que vous la mettiez en retraite et la reteniez; je crains qu'elle soit un peu paresseuse.

194^e Lettre.

Demande un prêt de 3000 livres.

St Lazare, ce vendredi à midi. (1640)

Mademoiselle

Il y a quelques jours que j'ai cinq cents livres que je vous envoie par ce porteur, pour ce que nous vous devons; et voici que M. le prieur m'a fait demander environ trois mille livres qu'il nous bailla, il y a environ trois mois,

260. Lettres de Saint Vincent

pour les lui rendre à sa volonté (sans que nous lui demandions); et quoiqu'il nous eût baillé de l'argent blanc, il nous demande des louis ou de l'argent pesant, qui est la fin pour laquelle il paraît qu'il nous a baillé cette somme; or nous sommes un peu surpris. Pourrez-vous, Mademoiselle nous prêter cette somme? et nous la vous rendrons à votre volonté, et tâcherons de la convertir en monnaie de poids, je dis les trois mille livres qu'il me semble que vous avez encore; il n'y a rien au monde qui vous soit plus assuré.

Par la grâce de Dieu, l'assemblée est différée à lundi; si vous trouvez bon de reprendre ma sœur Marie Monique, faites-le. Bonjour Madelle, je me porte mieux, Dieu merci, et suis, etc

195^e Lettre.

Remerciement du prêtre. D'une fille pour Sedan.

St Lazare, jeudi matin 1660

Mademoiselle,

Je ne puis assez humblement et affectionnément à mon gré, vous remercier de votre assistance à notre besoin. Je prie Notre Seigneur qu'il soit votre récompense et l'augmentation

à Louise de Harillac. 261.

de son amour. Je viens de dire qu'on fasse venir demain le notaire pour vous faire une constitution de cette somme, et tâcherai de vous donner de l'argent que nous vous devons, au plus tôt.

Je pensais vous aller voir aujourd'hui, mais l'on est d'avis que je sois saigné pour la seconde fois; si je le puis, ce sera demain, Dieu aidant. Nous avons bien des choses à traiter avec vous; la plus pressante est celle de la fille pour Sedan. Je vous prie d'envoyer quérir Marie de St^e Germain et de lui en parler, et de voir qui vous mettra à sa place. Il faut qu'elle parte dans cinq ou six jours, et que j'envoie dire le dernier mot à monsieur le curé de St^e Germain. L'assemblée s'est assez bien passée à mon gré, Dieu merci, en l'amour duquel je suis, etc.

196^e Lettre.

Des affaires de la Charité, et d'une maison située au faubourg
Saint Martin.

Jendredi matin (1641)

Mademoiselle,

Les dames officières de St^e Germain de l'Auxerrois
furent bien céans pour me faire de grandes remontrances

262. Lettres de Saint Vincent

sur le sujet de notre sœur Marie; non pas tant pour la retirer comme pour avoir des filles qui sachent servir et faire les compositions et les remèdes, que la compagne de Marie ne sait rien, non pas même la maison des dames pour les avertir, et demander celle qu'on leur a ôtée, et qui est à St Etienne. et Vincent.

C'est à vous à voir quel moyen de retirer cette fille et quelle autre vous mettrez à sa place, ou bien de leur en donner quelque autre qui sache faire les compositions, et ait de l'expérience. Cela nous fait voir combien il est nécessaire que vous veniez en cette paroisse, et que toutes vos filles soient bien exercées.

Je vis bien la maison de laquelle je vous ai parlé, au faubourg St Martin mais il n'y a pas de logement assez.

Il serait bon, comme vous dites, d'en avoir au plus tôt une à soi, mais cela ne se trouve pas si facilement; il est nécessaire de prendre la première qui se présentera cependant à louage.

Vous aviserez au plus tôt, s'il vous plaît, au choix de la fille et à l'envoyer, pour retirer Marie, pour lui faire commencer sa retraite, et la faire partir lundi prochain. Je suis content du long temps qu'il y a que nous sommes en demeure à l'égard de cette bonne dame de Seday. Je suis, etc..

à Louise de Marillac . 263.

197^e Lettre.

Il bénit Dieu de ce qu'elle n'est pas malade et salue son fils et
Mad^{elle} Du Condray.

(1641)

Je loue Dieu, Mad^{elle}, de ce que vous n'êtes pas
malade comme Mad^{elle} Du Condray m'a fait appréhender
ce matin. Mais est-il vrai ce que vous dites que cela n'est
point ? O suis je prie Notre Seigneur que cela soit ainsi.
Nous différons donc au jour de la Ste Vierge la confession
de Mad^{elle} Du Condray, puisqu'il semble que vous le dési-
rez tacitement ainsi, et être de la partie, aussi bien ai-je
à faire demain au matin cerno. Je lui souhaite le bonsoir
comme à vous, et à monsieur votre fils la grâce de bien fai-
re ce que vous me mandez. Je ne vous ai point fait ré-
ponse plus tôt, parce que je ne fais que d'arriver de la
ville.

Bonsoir, Mad^{elle}, offrez à Dieu, s'il vous plaît, les
besoins intérieurs de celui qui est, en l'amour de Notre-
Seigneur,

Votre serviteur très humble

Vincent Depaul.

198^e Lettre.

Honorer la prudence et la simplicité de Notre Seigneur dans le choix d'une maison. Demande de quinze cents livres à emprunter.

(1641)

Mademoiselle,

La maison dont Madame Goussant⁽¹⁾ parlait n'est pas celle dont je vous ai parlé.

La première est la plus belle, du prix de quarante ou cinquante mille livres, et la seconde de sept ou huit. La première serait scandaleuse pour de pauvres filles, et la seconde trop éloignée de l'église: vous verrez. Je ne trouve pas d'inconvénient d'honorer également la prudence comme la simplicité de Notre Seigneur, mais il y a moins d'inconvénient de faillir à la deuxième pratique qu'à la première, notamment à vous.

Je ferai voir vers monsieur votre fils comme vous me mandez, et avec cœur.

Voici la fille, vous en essayerez.

Avez-vous de l'argent? Il nous est survenu une affaire où nous avons besoin de quinze cents livres. Si

(1) M^{me} Goussant morte en Octobre 1639.

à Louise de Marillac. 265.

vous en avez, nous vous le rendrons dans peu; si vous n'en
avez point, ne vous en mettez pas en peine, s'il vous plaît.

Bonjour Madelle, je suis, etc

199^e Lettre.

El. lui propose de concevoir une réponse à l'abbé de Vaux

St-Sapare, lundi matin (1641)

Mademoiselle,

Je n'ai point reçu la lettre que vous écrivez à M^o.
de Vaux pour réponse à la sienne que je vous renvoie. Si
ai bien celle que vous écrivez à Michelieu, que je viens d'en-
voyer. Quand je verrai la première, je vous en dirai ma
pensée, et nous parlerons de ce que le dit sieur de Vaux
vous écrit et des petits enfants. Il faut faire au plus tôt
une assemblée générale. Je vous prie cependant d'avoir
soin de votre santé. Et je suis, en l'amour de D^{eu}. S., etc . . .

P. S. Je pense qu'il y aura plus d'humilité à trai-
ter les filles de la Charité du titre de sœur que de fille; on
en use de la sorte à Sainte. Marie.

(1) Abbé de Vaux, vicaire général d'Angers.

266. Lettres de Saint Vincent

200^e Lettre.

Conseils au sujet d'un voyage de Mademoiselle. — D'une maison au faubourg St Laurent.

(1641)

Vous voilà donc à deux heures près de votre départ; je ne pus avoir le bien de vous voir hier au soir, je revins trop tard, par ma faute. O sus, Mademoiselle, je prie Notre Seigneur qu'il bénisse votre voyage, qu'il vous donne son esprit pour agir en son esprit. Il n'y a rien du côté de la Compagnie des dames qui mérite vous être dit, sinon qu'il semble que la Providence leur fait tourner les yeux vers ce faubourg pour une maison, au moins à quelques-unes, et que Mad^{elle} du M^{oc} se propose d'aller visiter les enfants du côté de la Normandie: qui lui baillera. t.oy en ce cas? ne lui baillera. t.oy personne? Elle est assez indifférente pour cela. Voyez maintenant du côté des filles; il me semble qu'il n'y a pas grand chose qui vous doive tenir en sollicitude; celle de delà vous suffira. Au nom de Dieu Mad^{elle}; ne vous pressez pas, si Madame trouve bon et vous, pour aller visiter la charité de ces villages: parler y peu; c'est

(1) du M^{oc}.

à Louise de Marillac. 267.

le beaucoup parler que je crains pour vous, en vos visites.

Au nom de Dieu, Madelle ayez bien soin de votre santé et venez contenté. Je prie Notre Seigneur qu'il vous donne lui-même sa sainte bénédiction, tandis que je la vous donnerai de sa part à la sainte Messe. J'aurai difficulté de vous voir à cause de l'embarras auquel je suis pour écrire en quantité d'endroits.

Bonjour Madelle, priez Dieu pour moi qui suis en l'amour de Notre Seigneur.

201^e Lettre.

Du départ d'une fille de la Charité; et de deux dames qui veulent faire leur retraite.

St Sulpice, ce dimanche matin. (1661)

Mademoiselle,

Voici bien des choses que j'ai à vous dire, je ne sais si je me ressouviendrai de toutes. La première est que notre sœur Maurice, de St Sulpice, a abandonné la Charité; que sa mère l'alla quérir hier. Ce sont des effets de notre sœur Marie. Madame la duchesse s'écria en ma présence, quand elle le sut (car je la vis hier), et dit que c'était le mauvais traitement que ces filles recevaient de leur paroisse,

qu'elle voulait tout quitter elle-même. Oh! bien, il est question d'y pouvoir. Au nom de Dieu, Mad^e, voyez qui vous lui pourrez donner dès aujourd'hui; l'une de celles qui restent est malade, et il n'y en a qu'une qui puisse travailler. Je vous supplie, Mad^e, de faire votre possible pour cela. Elle me parla encore bien de l'établissement de ces filles, et je lui ai dit que nous en parlerions dans deux ou trois jours.

Je pense que vous ferez bien d'envoyer Jeanne⁽¹⁾ à St Germain. M^{mes} Le Roux et Lottin pressent pour commencer demain leur retraite chez vous: que vous en semble, Mad^e? La seconde est dans l'usage de la viande. Je bâterai M. Lambert pour les filles.

En pour l'affaire d'Angers, j'oublierai bien d'en dire un mot à M. de Cordes; nous verrons. Vous pourriez prendre excuse, pour les papiers, sur ma petite indisposition.

Il faut continuer à prier pour la maison, pour laquelle je ne me mets pas tant en peine, que du moyen présent de vous établir ici, par louage. O Jésus! Mad^e, votre affaire ne dépend pas d'une maison, mais bien de la continuation de la bénédiction de Dieu sur l'œuvre:

Je m'en vas parler à M. Du Couray, s'il connaît

(1) Jeanne Le Pintre

à Louise de Marillac. 269.

des filles de Lorraine propres, et en faire écrire partout: voilà une ouverture qui me vient de venir présentement.

Envoyez-moi votre sentiment au plus tôt touchant ces bonnes dames et leur retraite.

Il me sera difficile d'aller chez vous, à cause de ma petite incommodité; il faudra qu'elles viennent ici.

Vous ferez ce que vous pourrez pour S^r Jacques et pour les forçats. Bonjour, Mademoiselle, je suis, etc

202^e Lettre

Les Filles de Richelieu ne doivent point communiquer avec ceux de la Mission sans nécessité.

St Lazare, samedi matin (1641)

Mademoiselle,

Je n'ai point résolu le voyage dont vous parlez, et ne sais qui a dit cela à M^o. votre fils.

Il importe que vos filles de Richelieu ne voient point M^o. Duroc, ni le frère; il faut tout doucement lui faire sentir qu'il n'est pas prudent que nous ayons communication, que pour les choses nécessaires. J'ai vu le billet de M^{me} de Douscarrière⁽¹⁾

(1) M^{me} de Douscarrière fut présidente des Dames de Charité de l'Hôtel-Dieu, après M^{me} Goussant

270. Lettres de Saint Vincent

et enverrai à M^o. le Procureur général celui que vous m'a-
vez envoyé.

J'ai donné charge pour une maison. Je suis fort pres-
sé aujourd'hui pour notre visite; je parlerai néanmoins à
Mad^eelle Lami, s'il plaît à Dieu, en l'amour duquel je suis, etc.

203^e Lettre.

Il l'engage à communier chez elle, et à ne pas céder à la tendresse
maternelle au point de se priver pour son fils.

(1641)

Mademoiselle,

Je rends mille actions de grâces à Dieu de votre
bon portement, et le prie qu'il vous conserve en parfaite san-
té. Je suis de l'avis du bon monsieur votre curé, que vous com-
muniez chez vous; et n'importe que vous n'en sentez pas tant
de devoir, M^otre. Seigneur le fait exprès, comme j'espère, afin
que vous ayez le mérite de l'obéissance, joint à celui de l'a-
mour pour lequel vous le ferez, et que j'espère que sa bon-
té vous donnera

Je vis bien voirement monsieur votre fils, et l'aime
plus chèrement que je ne vous puis dire; mais je n'aime pas
que vous donniez lieu aux pensées trop tendres que vous avez

à Louise de Marillac. 271.

pour lui, pour ce qu'elles sont contre la raison et par conséquent contre Dieu, qui veut que les mères fassent part de leur bien à leurs enfants, mais non pas qu'elles se privent de tout. O sus, nous en parlerons le plus tôt que je pourrai aller voir, qui sera après la fête.

Oh! que je voudrais vous pouvoir dire tout ce qui se dit bien céans à la conférence, des raisons que nous avons de dignement célébrer cette sainte fête, et des moyens pour cela! Certes, j'en suis tout consolé, et prie Notre Seigneur qu'il vous le inspire lui-même. Je vous envoie le livre, à la charge que vous n'en lirez ou ferez lire que deux ou trois sonnets en un jour, à heures différentes et distantes, cela vous occuperait trop. Je suis fâché contre M. d'Aborgny, de ce qu'il s'en est allé aux champs sans vous envoyer de l'argent. Mandez-moi, si vous en avez besoin, j'ai la clef du coffre, mais non pas le loisir de l'aller prendre.

Je ne fus jamais plus embarrassé, ni plus en l'amour de Notre Seigneur, votre serviteur.

P. S. Prenez cette fille de Lorraine, s'il vous plaît pour en essayer en attendant.

272. Lettres de Saint Vincent

204^e Lettre.

Des dispositions testamentaires du commandeur de Sillery. Sa prié d'aller en carrosse.

Mai 1641.

Mademoiselle,

Je ne crois pas que monsieur le commandeur⁽¹⁾ ait fait donation ni testament en faveur de qui que ce soit. Je verrai aujourd'hui le notaire et vous ferai savoir la résolution. Que si cependant il vous plaît de minter votre voyage, vous ferez bien. Car en tout cas, s'il était besoin, vous pourriez être ici du jour au lendemain. Disposez-vous donc, s'il vous plaît, pour après-demain. Je voudrais bien que vous pussiez aller en carrosse à cause de la grande chaleur.

Et pour le regard de l'affaire de votre emploi, je n'ai pas encore le cœur assez éclairci devant Dieu touchant une difficulté qui m'empêche de voir si c'est la volonté de sa divine Majesté. Je vous supplie, Madelle de lui recommander cette affaire pendant ces jours auxquels il communique plus abondamment les grâces du Saint-Esprit, ainsi le Saint-Esprit même. Insistons donc aux

(1) Noël Brulart de Sillery, commandeur de l'ordre de Malte; mourut le 26 9^{bre} 1640.

à Louise de Marillac. 273.

précies et tenez-vous bien gaie. Ce que vous craignez de vos jambes n'est pas à craindre; comme j'espère présentement, qui suis, etc

205^e Lettre.

Il lui propose de recevoir un enfant trouvé

(1641)

Mademoiselle,

Prendriez-vous bien un enfant trouvé qui fut apporté hier céans, par des gens de qualité qui le trouvèrent dans un champ qui dépend de céans? Il n'a que deux ou trois jours et fut baptisé hier au soir à St. Laurent. Étant de la qualité des enfants trouvés, il n'y a rien à redire, sinon que vous ne le prenez point à la couche, ni à l'Hôtel Dieu. Si l'on juge qu'il soit expédient de faire cette cérémonie, on la fera. Je vous supplie cependant de le recevoir, et de le recommander à la nourrice. Bonjour, Mademoiselle, je suis en l'amour de Notre Seigneur,

Notre dévoué Serviteur

M. D. P.

274. Lettres de Saint Vincent

206^e Lettre.

Des difficultés de la Charité dans les villes.

(1641)

Mademoiselle,

Je pense que vous ferez bien de voir M^{me} Fieuber, si elle est de la Compagnie de l'Hotel. Dieu, et de lui dire ce que vous me mandez. Je crains bien qu'il n'y ait de la fausseté de ces filles, pour le moins indirectement. Il faut principalement regarder les pauvres villages; car pour les villes il n'en sera jamais autre chose: c'est se flatter que de s'y amuser. J'embrasse et chéris ces contradictions, et ne pensez pas que cela me rebute: je dis des desseins des villages, et d'être en l'amour de Notre-Seigneur, Mad^{elle}, votre, etc..

207^e Lettre.

Lui envoie deux filles de Richelieu, et la prie de les mettre en retraite.

Mardi matin (1641)

Mademoiselle,

Voici deux filles de Richelieu "que la Providence vous

(1) Voir la lettre 26^e de Mad^{elle}, du 1^{er} Février 1641.